



F A É C U M

LE LIBRE ACCÈS AUX ARTICLES ÉVALUÉS **PAR LES PAIRS**

**FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES
DU CAMPUS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL**

Adopté à la 511^e séance du conseil central

Le 28 janvier 2015

Rédaction :

Nicolas Bérubé

Révision :

Justine Lévesque

Le contenu de ce document ne représente pas nécessairement le point de vue de l'auteur.

Ce document a été adopté lors de la 511^e séance ordinaire du conseil central, le 28 janvier 2015.

FAÉCUM

3200, rue Jean-Brillant, local B-1265

Montréal (Québec)

H3T 1N8

Téléphone : 514 343-5947

Télécopieur : 514 343-7690

Site web : www.faecum.qc.ca

Courriel : info@faecum.qc.ca

Depuis 1976, la Fédération des associations étudiantes du campus de l'Université de Montréal (FAÉCUM) représente, par le truchement de 83 associations étudiantes, 40 000 étudiants et étudiantes de l'Université de Montréal. Elle a pour mission la défense des droits et intérêts des étudiants dans les sphères universitaire et sociale. Elle vise aussi, par l'entremise de ses services et de ses différentes activités socioculturelles, à améliorer le passage des étudiants à l'Université de Montréal.

RÉSUMÉ

Le libre accès aux articles évalués par les pairs est une problématique de longue date. Le présent avis inclut d'abord un état de la situation pour sensibiliser la population étudiante au modèle actuel de diffusion de l'information. Il recense ensuite les principales initiatives qui améliorent l'accès à l'information, classées en deux voies : la voie verte, axée sur l'archivage par les auteurs, et la voie dorée, axée sur la création de périodiques à diffusion libre par les éditeurs.

L'avis se termine par des recommandations pour encourager la voie verte par l'amélioration de la plateforme de dépôt d'établissement Papyrus, la sensibilisation de la communauté à certaines ressources comme SHERPA/RoMEO et l'instauration d'une politique de libre accès impliquant l'archivage obligatoire pour tous les chercheurs.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	3
1. ÉDITEURS COMMERCIAUX ET GRANDS ENSEMBLES	4
1.1. UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL.....	8
2. LIBRE ACCÈS	11
2.1. VOIE DORÉE.....	14
2.2. VOIE VERTE.....	16
2.3. IMPACTS.....	22
3. DÉPÔT D'ÉTABLISSEMENT	24
4. SENSIBILISATION	28
5. POLITIQUE SUR LE LIBRE ACCÈS	31
5.1. UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL.....	31
5.2. ORGANISMES SUBVENTIONNAIRES.....	33
6. DROIT D'AUTEUR	35
7. AUTRES RESSOURCES	37
CONCLUSION	39
RAPPEL DES RECOMMANDATIONS	41
BIBLIOGRAPHIE	44

INTRODUCTION

En 2013, l'Université de Montréal a procédé à des coupes dans les abonnements aux périodiques de l'éditeur commercial John Wiley & Sons' Scientific, Technical, Medical and Scholarly. Cet événement a sensibilisé la communauté de l'Université de Montréal à la situation de l'accès aux articles évalués par les pairs. L'accès aux articles est actuellement contrôlé par des éditeurs commerciaux, des compagnies internationales à but lucratif qui sont indépendantes des établissements de recherche. Certains chercheurs tentent de se réappropriier cet accès pour favoriser la diffusion des articles au plus grand nombre de personnes sans les contraintes des éditeurs commerciaux. Ce sont ces initiatives qui constituent le mouvement du libre accès.

Le libre accès aux articles évalués par les pairs est une problématique complexe qui existe depuis au moins 25 ans. Des milliers de documents, articles, communiqués, rapports, études et analyses existent à ce sujet, et il est très difficile de s'y retrouver. Le présent avis se veut un premier état de la situation ainsi qu'un recensement des ressources existantes utiles pour guider les futures initiatives qui auront lieu dans ce domaine.

1. ÉDITEURS COMMERCIAUX ET GRANDS ENSEMBLES

La diffusion des résultats de la recherche produite dans les universités s'est toujours faite principalement par des sociétés savantes, soit des regroupements de chercheurs qui sont externes aux universités. L'apparition des presses universitaires au 19^e siècle n'a pas changé cette situation puisque celles-ci se sont surtout concentrées sur les monographies¹. Depuis le milieu du 20^e siècle, les éditeurs commerciaux ont pris la relève de la diffusion du savoir universitaire à travers la production et la distribution de revues, aussi appelées périodiques².

Il y a actuellement 2,5 millions d'articles publiés par année dans 25 000 revues évaluées par les pairs à travers le monde³. Celles-ci sont recensées par Ulrich's, la base de données bibliométriques la plus utilisée, par l'entremise de la plateforme Ulrichsweb⁴. Le modèle économique de publication le plus commun est celui du « lecteur-payeur ». Selon ce modèle, la soumission est gratuite pour les auteurs, mais l'abonnement aux périodiques est payant⁵. Généralement, ce sont les établissements qui paient ces abonnements, par exemple par l'intermédiaire des bibliothèques universitaires, qui garantissent l'accès à ces périodiques à leurs utilisateurs.

Il est à noter dès le départ que l'écriture des articles et l'évaluation par les pairs se font totalement gratuitement par les chercheurs. Ceux-ci considèrent que ces activités sont inhérentes à leur recherche et qu'elles s'insèrent dans la mission globale des universités de diffuser le savoir.

¹ Jagodzinski, Cecile, 2008. *The University Press in North America: A Brief History*. Journal of Scholarly Publishing 40 (1), p. 1-20, 10.1353/scp.0.0022. En ligne: http://muse.jhu.edu/login?auth=0&type=summary&url=/journals/journal_of_scholarly_publishing/v040/40.1.jagodzinski.pdf (consulté le 26 janvier 2015).

² Beaudry, Guylaine, 2011. *La communication scientifique et le numérique*. Éditions Lavoisier, 327 p. p. 152.

³ EPrints, 2011. *Self-Archiving FAQ for the Budapest Open Access Initiative (BOAI)*. University of Southampton. En ligne: <http://www.eprints.org/openaccess/self-faq/> (consulté le 26 janvier 2015).

⁴ Ulrichsweb.com, 2015. En ligne: <http://ulrichsweb.serialssolutions.com> (consulté le 26 janvier 2015).

⁵ Centre national de la recherche scientifique, 2012. *Avis du Comité d'éthique au CNRS sur le libre accès aux publications scientifiques (« open access »)*. <http://www.cnrs.fr/comets/IMG/pdf/007-avis-oa-120629.pdf> (consulté le 26 janvier 2015).

Cependant, les articles sont diffusés dans des périodiques, et ceux-ci sont contrôlés par les éditeurs scientifiques, qui ont les responsabilités suivantes⁶:

- Sélectionner et, à l'occasion, améliorer les articles en organisant les évaluations par les pairs;
- Diffuser la seule version validée par les pairs;
- Archiver les collections et assurer une continuité;
- Alimenter les bases de données bibliographiques internationales.

La qualité de la promotion, de la correction et de la typographie du manuscrit dépend de la volonté et des ressources de l'éditeur du périodique. Bien que l'éditeur s'occupe de la gestion et de la communication entre les auteurs et les évaluateurs, il faut rappeler que l'éditeur n'a jamais à payer pour les ressources d'écriture et d'évaluation par les pairs, ni pour le matériel de recherche qui lui est soumis.

Actuellement, les éditeurs facturent entre 1 000 \$ US et 3 000 \$ US par article pour leurs services⁷. Certaines sources placent même la moyenne à 4 000 \$ US avec des prix pouvant aller jusqu'à 8 000 \$ US. Pourtant, ces coûts sont évalués à un montant situé entre 300 \$ US et 1 000 \$ US⁸. Certains périodiques accessibles gratuitement pour les lecteurs comme PeerJ facturent même aussi peu que 99 \$ US aux auteurs pour un abonnement à vie⁹, ce qui laisse croire que les coûts des services des éditeurs sont en fait beaucoup plus bas que ceux estimés. L'énorme écart entre les coûts d'une revue à l'autre témoigne de plusieurs caractéristiques du système actuel, notamment une grande disparité dans la qualité du service proposé et une absence de souci de l'efficacité budgétaire. Actuellement, le système ne favorise pas la compétition puisque chaque éditeur scientifique a le monopole sur l'information scientifique qui lui est associée. En effet, les chercheurs peuvent difficilement soumettre leurs articles à d'autres éditeurs plus petits puisque la popularité et le rayonnement des éditeurs

⁶ Centre national de la recherche scientifique, 2012. *Avis du Comité d'éthique au CNRS sur le libre accès aux publications scientifiques (« open access »)*. En ligne: <http://www.cnrs.fr/comets/IMG/pdf/007-avis-oa-120629.pdf> (consulté le 26 janvier 2015).

⁷ UC Berkeley Library, 2012. *Selective List of Open Access Fees*. Scholarly Communication. En ligne: http://www.lib.berkeley.edu/scholarlycommunication/oa_fees.html (consulté le 26 janvier 2015).

⁸ Odlyzko, Andrew, 1998. *Reprint: The Economics of Electronic Journals*. The Journal of Electronic Publishing 4 (1), 10.3998/3336451.0004.106. En ligne: <http://quod.lib.umich.edu/jjep/3336451.0004.106?view=text;rgn=main> (consulté le 26 janvier 2015).

⁹ PeerJ, 2012. *Pay once, publish for life*. En ligne: <https://peerj.com/pricing/> (consulté le 26 janvier 2015).
Le libre accès aux articles évalués par les pairs

scientifiques sont d'une importance capitale pour l'avancement des carrières scientifiques. Cette difficulté est intrinsèque au principe actuel de *publish or perish*¹⁰. Ce principe, utilisé actuellement par la communauté scientifique, dicte que les indicateurs de performance des chercheurs sont principalement les facteurs d'impact de leurs articles et les données bibliométriques comme les citations.

Pour souligner les coûts élevés des périodiques scientifiques, notons que les marges de profit des éditeurs commerciaux sont parmi les plus grandes au monde, étant situées aux alentours de 35 % du chiffre d'affaires. Pour Elsevier, le plus grand des éditeurs commerciaux, ce montant correspond à un profit net de 1,3 G\$ US¹¹. Les marges de profit sont semblables pour les autres éditeurs commerciaux comme Springer Science+Business Media (35,0 % en 2012¹²), John Wiley & Sons' Scientific, Technical, Medical and Scholarly (28,3 % en 2013¹³) et Taylor and Francis (35,7 % en 2013¹⁴), dont les chiffres d'affaires tournent autour d'un milliard de dollars¹⁵.

Depuis l'arrivée des périodiques en ligne, il y a eu une explosion des coûts imposés par les éditeurs commerciaux pour l'accès aux périodiques. Selon Tillery, la hausse annuelle entre 1989 et 2012 était de 7,3 %¹⁶. De 2007 à 2011, la hausse des coûts a été

¹⁰ Fanelli, Daniele, 2010. *Do Pressures to Publish Increase Scientists' Bias? An Empirical Support from US States Data*. PLoS ONE 5 (4): e10271. doi:10.1371/journal.pone.0010271. En ligne: <http://www.plosone.org/article/info%3Adoi%2F10.1371%2Fjournal.pone.0010271> (consulté le 26 janvier 2015).

¹¹ a) Bohannon, John, 2014. *Secret bundles of profit*. Science 244 (6190), p. 1332-1333, 10.1126/science.344.6190.1332. En ligne: <http://www.sciencemag.org/content/344/6190/1332> (consulté le 26 janvier 2015).

b) Bergstrom, Theodore C. *et al.*, 2014. *Evaluating big deal journal bundles*. Proceedings of the National Academy of Sciences 111 (26), p. 9425-9430, 10.1073/pnas.1403006111. En ligne: <http://www.pnas.org/content/111/26/9425.abstract> (consulté le 26 janvier 2015).

¹² Springer, 2012. *Springer Science+Business Media – General Overview and Financial Performance 2012*. En ligne: http://static.springer.com/sgw/documents/1412702/application/pdf/Annual_Report_2012_01.pdf (consulté le 26 janvier 2015).

¹³ United States securities and exchange commission, 2013. *Annual report pursuant to section 13 or 15(d) of the Securities Exchange Act of 1934*. En ligne: http://www.wiley.com/legacy/about/corpnews/fy13_10kFINAL.pdf (consulté le 26 janvier 2015).

¹⁴ Informa, 2013. *Informa annual report 2013*. En ligne:

<http://www.informa.com/Documents/Investor%20Relations/Annual%20Report%202013/Informa%20pic%20Annual%20Report%20Accounts%202013.pdf> (consulté le 26 janvier 2015).

¹⁵ Mercure, Philippe, 2013. *Un univers sous haute tension – Les géants de l'édition scientifique*. La Presse. En ligne: <http://plus.lapresse.ca/screens/4201-d724-5262ed55-aae9-4bf3ac1c606d/w-n3by2wis.Z.html> (consulté le 26 janvier 2015).

¹⁶ Tillery, Kodi, 2012. *2012 Study of Subscription Prices for Scholarly Society Journals: Society Journal Pricing Trends and Industry Overview*. Allen Press, Inc. En ligne: http://allenpress.com/system/files/pdfs/library/2012_AP_JPS.pdf (consulté le 26 janvier 2015).

estimée à 8,1 % par année selon EBSCO¹⁷. Selon l'Association of Research Libraries, les prix ont augmenté de 315 % entre 1986 et 2003, ce qui correspond à une hausse annuelle de 8,7 %. Sur cette même période, la hausse de l'inflation a été de 68 %, soit une hausse annuelle de 3,1 %¹⁸. Ces hausses sont souvent qualifiées d'injustifiables par les établissements universitaires, considérant que les services des éditeurs ne changent pas et que leur « matière première » (les articles et les évaluateurs) est toujours gratuite.

Ces hausses draconiennes sont problématiques pour les bibliothèques universitaires, sur lesquelles la pression budgétaire augmente continuellement. Il faut savoir ici que, depuis la Seconde Guerre mondiale, les fonds qui financent les activités de recherche proviennent en grande partie du gouvernement¹⁹. Ainsi, nous sommes dans une situation où les fonds publics doivent d'abord financer la production de la recherche, puis financer l'accès à cette dernière. Cette situation constitue donc un double financement de la recherche par le gouvernement.

À la suite de certains changements dans les politiques d'accès à l'information des établissements et des chercheurs, les éditeurs commerciaux ont créé le concept de grands ensembles de périodiques auxquels les établissements peuvent s'abonner pour avoir accès à un ensemble de périodiques pour un prix réduit par rapport à l'achat individuel²⁰. Pour Elsevier, le coût de l'abonnement moyen au grand ensemble est de 1,2 million de dollars, bien qu'on note une énorme disparité de ces coûts entre les universités puisque les ententes sont négociées individuellement avec chaque

¹⁷ EBSCO, 2011. *Five Year Journal Price Increase History (2007 - 2011)*. En ligne: http://www2.ebsco.com/en-us/Documents/customer/Five_Year_Journal_Price_Increase_History_2007-2011.pdf (consulté le 26 janvier 2015).

¹⁸ Association des bibliothèques de recherche du Canada, 2015. *Pour savoir plus sur le libre accès*. En ligne: <http://www.carl-abrc.ca/fr/communication-savante/libre-acces/pour-savoir-plus-sur-le-libre-acces.html> (consulté le 26 janvier 2015).

¹⁹ Dennis, Michael Aaron, 2015. *Big Science*. Encyclopædia Britannica. En ligne: <http://www.britannica.com/EBchecked/topic/64995/Big-Science> (consulté le 26 janvier 2015).

²⁰ Archambault, Éric *et al.*, 2014. *Evolution of Open Access Policies and Availability, 1996–2013*. Science-Metrix. En ligne: http://science-metrix.com/files/science-metrix/publications/d_4.5_sm_ec_dg-rtd_oa_policies_proportion_oa_1996-2013_v05p_0.pdf (consulté le 26 janvier 2015).

établissement. L'abonnement individuel à tous les périodiques d'Elsevier coûterait, quant à lui, 3,1 millions de dollars²¹.

On pourrait penser que le principe des grands ensembles est un avantage pour les universités, qui peuvent ainsi s'abonner à la totalité des articles à coût réduit. En fait, la situation actuelle décourage l'ouverture des grands ensembles et l'abonnement individuel aux périodiques. En effet, une hausse des prix des grands ensembles impose une pression sur les budgets limités des bibliothèques universitaires. Celles-ci ne peuvent se permettre de se désabonner ou d'ouvrir un grand ensemble de périodiques au risque de diminuer l'accès à l'information et les activités de recherche de leur établissement. Les budgets destinés aux monographies et aux éditeurs indépendants sont donc transférés vers les grands ensembles. Ces éditeurs indépendants sont ainsi plus à risque de se faire acheter par les grands éditeurs commerciaux, qui les ajoutent ainsi aux grands ensembles pour améliorer leurs statistiques et continuer d'augmenter les prix.

1.1. UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Pour l'Université de Montréal, la situation a mené à l'ouverture du grand ensemble de Wiley en 2013 et à l'abonnement individuel aux périodiques. Cette stratégie avait pour but de donner à l'Université un levier de négociation sur les prix des grands ensembles, d'épargner et de réinvestir dans les monographies. Les sommes destinées aux périodiques s'élèvent actuellement dans les millions de dollars²². Cette ouverture a mené à un abonnement à 368 périodiques sur un total de 1 510; ces périodiques choisis correspondent tout de même à 71,4 % de l'utilisation de la communauté universitaire²³. Les titres restants sont néanmoins toujours accessibles en 48 h par le service de prêt

²¹ Bergstrom, Theodore C. *et al.*, 2014. *Evaluating big deal journal bundles*. Proceedings of the National Academy of Sciences 111 (26), p. 9425-9430, 10.1073/pnas.1403006111. En ligne: <http://www.pnas.org/content/111/26/9425.abstract> (consulté le 26 janvier 2015).

²² Bibliothèques de l'Université de Montréal, 2015. *Point de rupture*. En ligne: <http://www.bib.umontreal.ca/collections-nouvelle-ere/point-rupture.htm> (consulté le 26 janvier 2015).

²³ Bibliothèques de l'Université de Montréal, 2013. *Nouvelle ère pour les collections – Déconstruire le grand ensemble Wiley*. En ligne: <http://www.bib.umontreal.ca/collections-nouvelle-ere/periodiques-electroniques.htm> (consulté le 16 décembre 2014).

entre bibliothèques. Depuis l'ouverture du grand ensemble de Wiley, le service de prêt entre bibliothèques de l'Université de Montréal est devenu gratuit dans le but d'encourager les gens à l'utiliser. Par contre, ce service demeure généralement peu utilisé puisque le délai de 48 h décourage son utilisation par rapport à l'accès instantané que permet un abonnement, et que les chercheurs peuvent difficilement évaluer la qualité et leur besoin d'un article avant d'y avoir accès. De plus, l'Université a également entrepris une consultation de la communauté en 2014 dans le but d'établir une méthodologie pour identifier les périodiques prioritaires à la recherche²⁴.

Il faut rester à l'affût de l'évolution de la situation auprès des bibliothèques de l'Université de Montréal, spécialement en ce qui concerne la hausse des coûts des périodiques au fil du temps. Il faut s'assurer que les négociations des coûts par les bibliothèques ne se feront pas au détriment de l'accès à l'information pour la communauté universitaire. C'est pourquoi la FAÉCUM recommande:

Recommandation 1

Que les bibliothèques de l'Université de Montréal travaillent à diminuer les coûts d'accès aux périodiques sans affecter l'accès à la littérature et les activités de recherche.

La consultation sur les périodiques et la levée des coûts pour le prêt entre bibliothèques à la suite de l'ouverture du grand ensemble de Wiley sont deux exemples de méthodes utilisées pour s'assurer de préserver les activités de recherche de l'Université de Montréal malgré la situation. Il faut encourager l'utilisation de ces méthodes et voir à ce que les consultations soient fréquentes. En effet, il serait absurde qu'un étudiant ne soit jamais consulté dans toute la durée de son doctorat. Selon la Faculté des études supérieures et postdoctorales de l'Université de Montréal, un doctorat est financé sur une période de quatre ans²⁵. Ainsi, la FAÉCUM recommande:

²⁴ Bibliothèques de l'Université de Montréal, 2014. *Nouvelle ère pour les collections – Consultation sur les périodiques*. En ligne: <http://www.bib.umontreal.ca/collections-nouvelle-ere/actions-retenues-consultation.htm> (consulté le 16 décembre 2014).

²⁵ Faculté des études supérieures et postdoctorales de l'Université de Montréal, 2015. *Bourses de fin d'études doctorales*. En ligne: <http://www.fesp.umontreal.ca/fr/le-soutien-financier/bourses/bourses-de-fin-detudes-doctorales.html> (consulté le 26 janvier 2015).

Recommandation 2

Que les bibliothèques de l'Université de Montréal consultent sa communauté tous les quatre ans pour connaître l'impact de leurs décisions sur les activités de recherche.

D'autres universités ailleurs dans le monde ont également pris des initiatives semblables. À l'instar de l'Université de Montréal, la Brock University a récemment pris la décision d'ouvrir le grand ensemble de Wiley²⁶. L'Université de Konstanz en Allemagne, quant à elle, a annulé la totalité de ses abonnements à Elsevier en 2014²⁷. De plus, les universités suivantes procèdent actuellement à l'achat individuel des périodiques d'Elsevier: Harvard University, Massachusetts Institute of Technology (MIT), California Institute of Technology (Caltech), University of Minnesota, University of Oregon, Oregon State University, Purdue University, University of Kansas²⁸ et, depuis peu, California State University²⁹. La majorité d'entre elles sont abonnées à environ 800 titres sur un total de 2 200.

²⁶ The Brock News, 2014. *Brock Library forced to shed journal subscription costs*. En ligne: <http://www.brocku.ca/brock-news/?p=31085> (consulté le 26 janvier 2015).

²⁷ Vogel, Gretchen, 2014. *German University Tells Elsevier 'No Deal'*. ScienceInsider. En ligne: <http://news.sciencemag.org/people-events/2014/03/german-university-tells-elsevier-no-deal> (consulté le 26 janvier 2015).

²⁸ Bergstrom, Theodore C. *et al.*, 2014. *Evaluating big deal journal bundles*. Proceedings of the National Academy of Sciences 111 (26), p. 9425-9430, 10.1073/pnas.1403006111. En ligne: <http://www.pnas.org/content/111/26/9425.abstract> (consulté le 26 janvier 2015).

²⁹ Lauritsen, Karen, 2015. *Equitable Access, Public Stewardship, and Access to Scholarly Information*. CSU Libraries Network. En ligne: <http://libraries.calstate.edu/equitable-access-public-stewardship-and-access-to-scholarly-information/> (consulté le 26 janvier 2015).

2. LIBRE ACCÈS

L'accès à la recherche scientifique est un sujet de débat depuis plusieurs années déjà. Plusieurs initiatives existent pour faciliter l'accès libre à la recherche³⁰. En 2001, la Public Library of Science a écrit une lettre ouverte pour sensibiliser la communauté des chercheurs³¹. L'Initiative de Budapest pour l'accès ouvert en 2002³² et la Déclaration de Bethesda en 2003³³ décrivaient les voies possibles pour se rendre à un accès libre pour tous. La Déclaration de Berlin³⁴, signée par 497 établissements en janvier 2015³⁵, existe depuis 2003 pour coaliser les efforts de la communauté internationale des chercheurs. L'Université de Montréal ne fait pas actuellement partie des signataires de la Déclaration de Berlin, mais a cependant signé l'Initiative de Budapest³⁶.

Le libre accès, traduction française de *open access*, est défini par l'Initiative de Budapest comme suit³⁷:

Par « accès libre » à cette littérature, nous entendons la mise à disposition gratuite sur l'Internet public, permettant à tout un chacun de lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces articles, les disséquer pour les indexer, s'en servir de données pour un logiciel, ou s'en servir à toute autre fin légale,

³⁰ Institut de l'information scientifique et technique, 2015. *Libre accès à l'information scientifique et technique – Textes de références*. En ligne: <http://openaccess.inist.fr/?-Textes-de-references-> (consulté le 26 janvier 2015).

³¹ Institut de l'information scientifique et technique, 2015. *Libre accès à l'information scientifique et technique – La lettre ouverte de Public Library of Science*. En ligne: <http://openaccess.inist.fr/?La-lettre-ouverte-de-Public> (consulté le 26 janvier 2015).

³² Institut de l'information scientifique et technique, 2015. *Libre accès à l'information scientifique et technique – Initiative de Budapest pour l'Accès Ouvert*. En ligne: <http://openaccess.inist.fr/?Initiative-de-Budapest-pour-I> (consulté le 26 janvier 2015).

³³ Institut de l'information scientifique et technique, 2015. *Libre accès à l'information scientifique et technique – Déclaration de Bethesda pour l'édition en libre accès*. En ligne: <http://openaccess.inist.fr/?Declaration-de-Bethesda-pour-I> (consulté le 26 janvier 2015).

³⁴ Institut de l'information scientifique et technique, 2015. *Libre accès à l'information scientifique et technique – Déclaration de Berlin sur le Libre Accès à la Connaissance en sciences exactes, sciences de la vie, sciences humaines et sociales*. En ligne: <http://openaccess.inist.fr/?Declaration-de-Berlin-sur-le-Libre> (consulté le 26 janvier 2015).

³⁵ Max-Planck-Gesellschaft, 2015. *Berlin Declaration – Signatories*. En ligne: <http://openaccess.mpg.de/319790/Signatories> (consulté le 26 janvier 2015).

³⁶ Budapest Open Access Initiative, 2015. *View Signatures*. http://www.budapestopenaccessinitiative.org/list_signatures?b_start:int=600&-C= (consulté le 26 janvier 2015).

³⁷ Institut de l'information scientifique et technique, 2015. *Libre accès à l'information scientifique et technique – Initiative de Budapest pour l'Accès Ouvert*. En ligne: <http://openaccess.inist.fr/?Initiative-de-Budapest-pour-I> (consulté le 26 janvier 2015).

sans barrière financière, légale ou technique autre que celles indissociables de l'accès et l'utilisation d'Internet. La seule contrainte sur la reproduction et la distribution, et le seul rôle du copyright dans ce domaine devrait être de garantir aux auteurs un contrôle sur l'intégrité de leurs travaux et le droit à être correctement reconnus et cités.

Il existe deux voies proposées concernant le libre accès: la voie verte et la voie dorée³⁸. Il faut noter ici que ces deux voies sont complémentaires et qu'il n'existe pas de hiérarchie entre les deux. La voie verte consiste en un accès basé sur l'archivage public des articles par leurs auteurs. La voie dorée est, quant à elle, un accès aux articles ou aux revues offert par les éditeurs.

Les modèles pour chacune des voies sont nombreux et complexes. Par exemple, en ce qui a trait à la voie dorée, les éditeurs peuvent donner un accès gratuit, mais avec une restriction sur certains formats ou sur les droits d'utilisation, ou avec une inscription obligatoire. Les éditeurs peuvent également faire payer les auteurs à la soumission de leur article pour procurer un accès gratuit aux lecteurs, et remplacer ainsi le modèle « lecteur-payeur » par un modèle « auteur-payeur ». Certains éditeurs ont également un modèle hybride, où les lecteurs doivent s'abonner au périodique payant, mais où certains auteurs peuvent aussi choisir de payer à la soumission pour que leurs articles soient en accès libre pour les lecteurs à l'intérieur du même périodique. Ce modèle est appelé doré hybride.

Cependant, il ne faut surtout pas associer les voies d'accès (verte et dorée) à un modèle économique particulier³⁹. On ne doit pas penser non plus que les deux seuls modèles viables sont les modèles « lecteur-payeur » et « auteur-payeur ». Il existe une quinzaine de modèles viables distincts avec encore plus de variantes qui sont recensés pour

³⁸ a) Archambault, Éric *et al.*, 2014. *Open access Summary Report – Evolution of OA Policies and Availability, 1996-2013*. Science-Metrix. En ligne: http://science-metrix.com/files/science-metrix/publications/d_4.6_sm_ec_dg-rtd_oa_policies_proportion_oa_1996-2013_v12p_0.pdf (consulté le 26 janvier 2015).

b) Archambault, Éric *et al.*, 2014. *Proportion of Open Access Papers Published in Peer-Reviewed Journals at the European and World Levels, 1996–2013*. Science-Metrix. En ligne: http://science-metrix.com/files/science-metrix/publications/d_1.8_sm_ec_dg-rtd_proportion_oa_1996-2013_v11p.pdf (consulté le 26 janvier 2015).

³⁹ Contat, Odile, 2012. *Publications scientifiques et libre accès : une mise au point sur le "Gold Open Access"*. Correspondants IST-SHS. En ligne: http://corist-shs.cnrs.fr/gold_open_access (consulté le 26 janvier 2015).

financer le libre accès⁴⁰. Certains modèles économiques fonctionnent avec des collectes de fonds, de la publicité, du commerce électronique, des abonnements d'établissement, du bénévolat, des subventions, etc.

Plusieurs ressources mélangent cependant les concepts de libre accès avec la voie dorée et le modèle « auteur-payeur ». Ces confusions sont néfastes puisque la supposition que le libre accès passe obligatoirement par les éditeurs par l'entremise un modèle « auteur-payeur » mène à un découragement de l'utilisation du libre accès à cause d'une faible viabilité économique. La confusion est entretenue par le rapport Finch⁴¹ et le Research Works Act⁴², deux importants rapports gouvernementaux décourageant l'utilisation du libre accès qui n'abordent pas la solution de la voie verte par l'archivage. Même certaines vidéos éducatives indépendantes comme celle de PhDComics entretiennent cette confusion nuisible⁴³. La voie verte et les modèles économiques alternatifs sont généralement des solutions sensées, et il est important d'en tenir compte.

Le modèle « auteur-payeur » peut sembler intéressant à long terme puisqu'il prône que toute la recherche, de la production à la distribution, soit financée par le gouvernement. Cependant, ce modèle est inapproprié dans la situation actuelle: on a besoin d'une transition adéquate vers un nouveau système de diffusion de l'information puisque l'absence d'encadrement et l'importance actuelle des éditeurs commerciaux augmentent les risques d'abus et de fraude. De plus, les modèles hybrides, prônés comme modèles transitionnels vers un nouveau système, font en sorte que les établissements paient deux fois plutôt qu'une, soit à la soumission de leurs propres articles et à l'achat des autres articles.

⁴⁰ Open Access Directory, 2014. *OA journal business models*. En ligne: http://oad.simmons.edu/oadwiki/OA_journal_business_models (consulté le 26 janvier 2015).

⁴¹ Finch, Janet, 2013. *Accessibility, sustainability, excellence: how to expand access to research publications*. En ligne: <http://www.researchinfonet.org/publish/finch/> (consulté le 26 janvier 2015).

⁴² Congress.gov, 2011. *H.R.3699 – Research Works Act*. En ligne: <https://www.congress.gov/bill/112th-congress/house-bill/3699> (consulté le 26 janvier 2015).

⁴³ Piled Higher and Deeper (PHD Comics), 2012. *Open Access Explained!*. Vidéo en ligne: <https://www.youtube.com/watch?v=L5rVH1KGBCY> (consulté le 26 janvier 2015).

2.1. VOIE DORÉE

La voie dorée est un changement d'accès de la part de l'éditeur. Ainsi, un périodique doré publie directement les articles en accès libre. Comme mentionné plus tôt, il existe de nombreuses manières de financer la voie dorée, que ce soit par un modèle « auteur-payeur », des collectes de fonds, de la publicité, du commerce électronique, des subventions, etc. Le modèle « auteur-payeur » fait non seulement payer les établissements à la publication de leurs articles et à l'accès aux autres articles pendant la transition vers le libre accès, mais est également dangereux à long terme puisqu'il laisse la publication de la science aux établissements ayant davantage de moyens plus aisés. Il est donc important de considérer tous les modèles de financement de la voie dorée si l'on veut s'assurer d'avoir une science accessible à tous.

Puisque la voie dorée constitue un changement de politique chez les éditeurs plutôt que chez les auteurs, les options pour ces derniers se limitent au choix du périodique dans lequel publier. Les chercheurs décidant d'encourager le libre accès en passant par la voie dorée se voient donc obligés de choisir un périodique doré auquel soumettre leurs articles. Pour cette raison, la voie dorée fait l'objet de plusieurs critiques. La qualité de l'évaluation par les pairs, le prestige de la revue et le facteur d'impact sont tous des enjeux réels pour les chercheurs dans la voie dorée. Une obligation à emprunter la voie dorée pour les chercheurs pourrait donc être désavantageuse.

De plus, plusieurs éditeurs essaient de profiter de l'intérêt de la communauté scientifique pour le libre accès pour s'enrichir, ce qui occasionne des cas de fraudes, de coûts faramineux et de périodiques de piètre qualité. Par exemple, dans le but de tester la voie dorée, le journaliste John Bohannon a soumis un faux article de recherche pharmacologique avec des fautes flagrantes à plus de 304 revues en accès doré⁴⁴. Sur

⁴⁴ Bohannon, John, 2013. *Who's Afraid of Peer Review?*. Science 342 (6154) p. 60-65, 10.1126/science.342.6154.60. En ligne: <http://www.sciencemag.org/content/342/6154/60.full> (consulté le 26 janvier 2015).
Le libre accès aux articles évalués par les pairs

ces 304 revues, 157 ont accepté l'article dont 16 qui l'ont accepté malgré le refus d'un évaluateur. Quatre revues ont même publié l'article malgré l'envoi d'un courriel de rétractation de la part du journaliste⁴⁵. D'autres tests semblables ont également eu lieu, entre autres l'acceptation d'un article par les personnages fictifs de Maggie Simpson et Edna Krabappel⁴⁶. L'article a d'ailleurs été accepté par certaines revues appartenant à Sage ou Elsevier. Pour cette raison, Jeffrey Beall, professeur à l'Université du Colorado, a établi une liste pour évaluer les périodiques dorés et recenser tous les éditeurs et les journaux frauduleux ou malhonnêtes⁴⁷. La liste peut cependant toujours présenter des lacunes, et le danger de fraude est présent, spécialement envers les auteurs bien intentionnés qui sont mal informés.

Parmi les périodiques dorés les plus populaires, on note PLOS ONE⁴⁸, qui se concentre sur les sciences et la médecine, et qui demande 1 350 \$ US par article selon le modèle « auteur-payeur »⁴⁹. Bien que PLOS ONE soit bien établi dans la communauté, les frais importants sont parfois critiqués. D'autres périodiques dorés, quant à eux, exigent des sommes moindres. Par exemple, PeerJ⁵⁰, qui se consacre aux sciences médicales et biologiques, est digne de mention pour ses faibles frais imposés aux auteurs: il en coûte 99 \$ US pour un abonnement à vie⁵¹.

Selon Jean-Claude Guédon, professeur de littérature comparée à l'Université de Montréal, il est nécessaire de passer à un système où le gouvernement prendra en charge la recherche de sa création à sa diffusion, y compris sa transmission et son

⁴⁵ Scholarly Open Access, 2013. *Science Magazine Conducts Sting Operation on OA Publishers*. En ligne: <http://scholarlyoa.com/2013/10/03/science/> (consulté le 26 janvier 2015).

⁴⁶ Stromberg, Joseph, 2014. *A paper by Maggie Simpson and Edna Krabappel was accepted by two scientific journals*. Vox. En ligne: <http://www.vox.com/2014/12/7/7339587/simpsons-science-paper> (consulté le 26 janvier 2015).

⁴⁷ Scholarly Open Access, 2015. *Beall's List: Potential, possible, or probable predatory scholarly open-access publishers*. En ligne: <http://scholarlyoa.com/publishers/> (consulté le 26 janvier 2015).

⁴⁸ PLOS ONE, 2015. En ligne: <http://www.plosone.org> (consulté le 26 janvier 2015).

⁴⁹ PLOS ONE, 2015. *Publication fees*. En ligne: <http://www.plos.org/publications/publication-fees/> (consulté le 26 janvier 2015).

⁵⁰ PeerJ, 2015. En ligne: <https://peerj.com> (consulté le 26 janvier 2015).

⁵¹ PeerJ, 2012. *Pay once, publish for life*. En ligne: <https://peerj.com/pricing/> (consulté le 26 janvier 2015).

évaluation par les pairs⁵². La voie dorée doit être accompagnée d'un changement dans l'évaluation bibliométrique, actuellement basée sur le facteur d'impact et le principe de *publish or perish*⁵³, pour se recentrer sur l'importance et la qualité de la recherche.

2.2. VOIE VERTE

2.2.1. Plateformes de dépôt

La voie verte est née en 1991 avec la création de la plateforme de dépôt arXiv (prononcé comme le mot anglais *archive*) pour plusieurs domaines des mathématiques et de la physique⁵⁴. Une alternative semblable est la plateforme Hyper Articles en Ligne (HAL) en France⁵⁵. Ces plateformes sont destinées à accueillir les manuscrits des auteurs avant la soumission aux éditeurs (*preprint*) pour que la communauté puisse accéder aux recherches avant la fin des processus d'évaluation par les pairs et de publication, qui sont parfois particulièrement longs.

Le principe de l'archivage est simple. Une fois l'article rédigé par les auteurs et prêt à être soumis à une revue, les auteurs l'archivent immédiatement sur une plateforme d'établissement. Selon les politiques et les contrats signés avec l'éditeur, cette première version de l'article peut être soit accessible à tous, soit mise sous embargo et accessible par des demandes automatiques de tirés à part numériques.

À l'époque des revues imprimées, les auteurs recevaient toujours un certain nombre de tirés à part, soit des copies personnelles de leurs articles n'étant pas dans le tirage commercial, qu'ils pouvaient envoyer personnellement à leurs collègues. Dans l'ère du

⁵² a) Huet, Sylvestre, 2013. *Open access: du rêve au cauchemar*. Sciences², Libération. En ligne: <http://sciences.blogs.liberation.fr/home/2013/10/open-access-du-rêve-au-cauchemar-.html> (consulté le 26 janvier 2015).

b) Huet, Sylvestre, 2013. *Open access: du rêve au cauchemar – L'avis de J-C Guédron*. Sciences², Libération. En ligne: <http://sciences.blogs.liberation.fr/home/2013/10/open-access-du-rêve-au-cauchemar-bis.html> (consulté le 26 janvier 2015).

⁵³ Fanelli, Daniele, 2010. *Do Pressures to Publish Increase Scientists' Bias? An Empirical Support from US States Data*. PLoS ONE 5 (4): e10271. doi:10.1371/journal.pone.0010271. En ligne:

<http://www.plosone.org/article/info%3Adoi%2F10.1371%2Fjournal.pone.0010271> (consulté le 26 janvier 2015).

⁵⁴ ArXiv.org, 2015. Cornell University Library. En ligne: <http://arxiv.org> (consulté le 26 janvier 2015).

⁵⁵ The open archive HAL, 2015. En ligne: <https://hal.archives-ouvertes.fr> (consulté le 26 janvier 2015).

numérique, cela prend la forme d'un bouton de requête automatique⁵⁶. Ce bouton est affiché sur les pages des plateformes d'établissement où un article est archivé, mais non accessible parce que la politique de l'éditeur ne le permet pas ou impose un embargo sur la diffusion. Un clic de ce bouton par n'importe qui permet d'envoyer un formulaire de demande d'accès à l'auteur, qui le reçoit par courriel. L'auteur n'a pour sa part qu'un seul clic à faire pour autoriser (ou refuser) cette demande, et l'envoi de l'article se fait automatiquement par la plateforme de dépôt. Cette méthode est actuellement implantée dans certaines plateformes comme Open Repository and Bibliography (ORBi)⁵⁷ et est une solution au libre accès pour les éditeurs aux politiques trop restrictives.

Les politiques des éditeurs sont toutes efficacement recensées sur des bases de données publiques comme SHERPA/RoMEO, et les chercheurs peuvent facilement consulter les obligations imposées par leurs éditeurs.

Une fois l'article évalué par les pairs et accepté par l'éditeur, les auteurs peuvent ensuite archiver cette nouvelle version sur la plateforme de dépôt, soit directement, soit par l'ajout d'un rectificatif recensant les modifications. Encore une fois, cette version peut être accessible ou sous embargo selon la situation. L'article est également publié dans sa version finale dans le périodique.

Il est nécessaire de souligner un point d'importance capitale pour éviter les confusions: les plateformes de dépôt ne sont pas un processus d'évaluation par les pairs ni un gage de qualité ou de prestige. En effet, elles ne sont pas des périodiques et existent indépendamment de ceux-ci. Elles sont gratuites et ouvertes à tous ceux qui veulent y déposer du matériel. Les plateformes de qualité sont généralement responsables de

⁵⁶ a) Harnad, Sevan, 2007. *How the Immediate-Deposit/Optional-Access Mandate + the "Fair Use" Button Work*. Open Access Archivangelism. En ligne: <http://openaccess.eprints.org/index.php?/archives/274-guid.html> (consulté le 26 janvier 2015).

b) Hitchcock, Steve, 2006. *Boost repository content with EPrints "Request eprint" button*. EPrints, University of Southampton. En ligne: http://www.eprints.org/news/features/request_button.php (consulté le 26 janvier 2015).

⁵⁷ Open Repository and Bibliography, 2015. *Request a print – Lettre Topicos del seminario.pdf*. En ligne: <http://orbi.ulg.ac.be/request-copy/2268/170307/205176/Lettre%20Topicos%20del%20seminario.pdf> (consulté le 26 janvier 2015).

l'archivage, de la classification et de l'arrimage des métadonnées (auteurs, date, établissement, mots-clés, etc.) avec les bases de données de recherche.

Ainsi, le choix de la voie verte n'influence aucunement le choix du périodique dans lequel publier, le facteur d'impact, la qualité ou le prestige de la recherche. Le système actuel reste présent, mais les articles sont simplement archivés par les auteurs et accessibles gratuitement sur les plateformes de dépôt, indépendamment de la publication dans le périodique.

Un des principaux obstacles au libre accès est la désinformation et le manque de connaissance de la communauté⁵⁸. Il est capital de garder à l'esprit qu'une plateforme de dépôt n'est pas un périodique avec processus d'évaluation par les pairs⁵⁹.

2.2.2. Bases de données de recherche

Les bases de données de recherche sont le portail d'accès principal aux articles évalués par les pairs. Ces bases de données recensent les métadonnées des articles et offrent des classements et des moteurs de recherche pour faciliter l'accès à l'information. Certaines bases de données sont spécifiques à des domaines de recherche, à des langues ou à des régions. Par exemple, Érudit est une base de données interuniversitaire québécoise rassemblant des revues francophones⁶⁰.

Web of Science est, quant à elle, une base de données internationale généraliste très populaire et très utilisée par la communauté⁶¹. Google Scholar, quant à lui, est un moteur de recherche pour matériel universitaire gratuit et accessible à tous⁶². Son archivage et sa classification des métadonnées sont automatiques, par exemple à

⁵⁸ Archambault, Éric *et al.*, 2014. *State-of-art analysis of OA strategies to peer-review publications*. Science-Metrix. En ligne: http://science-metrix.com/files/science-metrix/publications/d_2.1_sm_ec_dg-rtd_oa_policies_in_the_era_update_v05p.pdf (consulté le 26 janvier 2015).

⁵⁹ EPrints, 2011. *Self-Archiving FAQ for the Budapest Open Access Initiative (BOAI)*. University of Southampton. En ligne: <http://www.eprints.org/openaccess/self-faq/> (consulté le 26 janvier 2015).

⁶⁰ Consortium Érudit, 2015. En ligne: <http://www.erudit.org> (consulté le 26 janvier 2015).

⁶¹ Web of Science, 2015. Thomson Reuters. En ligne: <https://webofknowledge.com/> (consulté le 26 janvier 2015).

⁶² Google Scholar, 2015. *About Google Scholar*. En ligne: <http://scholar.google.ca/intl/en/scholar/about.html> (consulté le 26 janvier 2015).

travers la création automatique de profils d'auteurs et de statistiques. Cette création automatique est pratique puisqu'elle évite d'avoir à enregistrer des profils manuellement, bien que des outils comme le Open Research and Contributor ID (ORCID)⁶³, une initiative pour pouvoir identifier les chercheurs adéquatement et éviter les homonymes, peuvent être plus fiables. Le contenu de la base de données de Google Scholar est accessible généralement plus rapidement que les bases de données commerciales comme Web of Science, même si l'automatisation de Google Scholar a plusieurs défauts exploitables⁶⁴.

Notons enfin qu'il est important que les articles déposés sur des plateformes de dépôt soient recensés sur les bases de données de recherche appropriées. Ce processus est nécessaire pour assurer une visibilité aux articles.

2.2.3. Enjeux légaux

Il faut tout d'abord distinguer les différentes versions des manuscrits des auteurs produites au fil du processus de soumission. La version originale du manuscrit, qui est soumise aux éditeurs et aux évaluateurs par les pairs, est appelée *preprint*. La version corrigée acceptée par l'éditeur une fois le manuscrit passé par le processus d'évaluation est appelée le *postprint*. Ces deux versions sont différentes de la version publiée dans la revue, qui est généralement soumise à des changements cosmétiques mineurs de corrections linguistiques et de mise en pages par l'éditeur.

Les droits d'auteurs d'un *preprint* appartiennent en totalité aux auteurs (ou à l'établissement qui les finance, selon les politiques internes) tant que la soumission à l'éditeur n'a pas été faite. Les auteurs peuvent ainsi légalement diffuser le *preprint* sur n'importe quelle plateforme avant la soumission. Une fois le *preprint* archivé puis soumis au périodique, le manuscrit passe par le processus d'évaluation par les pairs. Une fois ce processus terminé, il faut s'assurer que le *postprint* soit également disponible. Selon

⁶³ ORCID, 2015. En ligne: <http://orcid.org> (consulté le 26 janvier 2015).

⁶⁴ Labbé, Cyril, 2010. *Ike Antkare, one of the great stars in the scientific firmament*. ISSI newsletter 6 (2) p. 48-52. En ligne: http://evaluation.hypotheses.org/files/2010/12/pdf_IkeAntkareISSI.pdf (consulté le 26 janvier 2015).
Le libre accès aux articles évalués par les pairs

SHERPA/RoMEO, 68 % des éditeurs autorisent l'archivage du *postprint*⁶⁵ (64 % des éditeurs selon Science-Metrix⁶⁶, ce qui correspond à environ 62 % des périodiques⁶⁷). Si l'éditeur n'autorise pas l'archivage, il est possible d'ajouter sur les plateformes de dépôt un rectificatif qui recense les corrections apportées au manuscrit *preprint* si ce dernier a été archivé.

Cependant, lors de la soumission et de la signature d'un contrat qui comprend souvent une cession des droits exclusifs de publication à l'éditeur, il faut s'assurer que ce contrat ne stipule pas que le *preprint* n'a pas été archivé publiquement. Il est à noter que l'interdiction d'accepter des articles dont le *preprint* est diffusé, aussi appelée règle Ingelfinger⁶⁸, est une question de politique interne de l'éditeur et n'est aucunement liée à des questions de droit d'auteur. Cela peut seulement devenir un enjeu légal contractuel si un contrat fautif est signé. Il faut également noter que 75 % des éditeurs autorisaient en 2014 l'archivage du *preprint* ou du *postprint*⁶⁹. Selon une analyse sur 10 000 périodiques en 2011, cela signifie que plus de 90 % des périodiques autorisent l'une de ces formes d'archivage. De plus, les 10 % restants acceptent généralement les demandes individuelles d'archivage de la part des auteurs⁷⁰. Bien que la règle Ingelfinger est plus une exception que la norme, certains éditeurs commerciaux l'appliquent quand même. Par contre, pour contrer ces situations, on peut toujours utiliser les demandes automatiques de tirés à part numériques.

Il faut aussi noter que plusieurs poursuites judiciaires de la part des éditeurs ont vu le jour au cours des dernières années. Elsevier a poursuivi en 2013 l'Université de

⁶⁵ SHERPA/RoMEO, 2015. *RoMEO Statistics*. University of Nottingham. En ligne: <http://www.sherpa.ac.uk/romeo/statistics.php> (consulté le 26 janvier 2015).

⁶⁶ Archambault, Éric *et al.*, 2014. *State-of-art analysis of OA strategies to peer-review publications*. Science-Metrix. En ligne: http://science-metrix.com/files/science-metrix/publications/d_2.1_sm_ec_dg-rtd_oa_policies_in_the_era_update_v05p.pdf (consulté le 26 janvier 2015).

⁶⁷ EPrints, 2011. *Self-Archiving FAQ for the Budapest Open Access Initiative (BOAI)*. University of Southampton. En ligne: <http://www.eprints.org/openaccess/self-faq/> (consulté le 26 janvier 2015).

⁶⁸ Marshall, Eliot, 1998. *Franz Ingelfinger's Legacy Shaped Biology Publishing*. *Science* 282 (5390) p. 861, 10.1126/science.282.5390.861. En ligne: <http://www.sciencemag.org/content/282/5390/861.full> (consulté le 26 janvier 2015).

⁶⁹ SHERPA/RoMEO, 2015. *RoMEO Statistics*. University of Nottingham. En ligne: <http://www.sherpa.ac.uk/romeo/statistics.php> (consulté le 26 janvier 2015).

⁷⁰ EPrints, 2011. *Self-Archiving FAQ for the Budapest Open Access Initiative (BOAI)*. University of Southampton. En ligne: <http://www.eprints.org/openaccess/self-faq/> (consulté le 26 janvier 2015).

Californie et la plateforme academia.edu pour avoir publié les versions finales des articles au lieu des *postprint*⁷¹. En 2014, les éditeurs Elsevier, Springer et Thieme ont poursuivi l'École polytechnique fédérale de Zurich à cause de leur service d'envoi d'article par la poste ou par courriel à ses utilisateurs⁷². L'American Society of Civil Engineers a également embauché en 2014 la firme Digimarc, spécialisée dans la lutte contre le piratage, pour poursuivre un nombre important d'universités américaines et étrangères, ainsi que des moteurs de recherche comme Google, pour l'archivage non autorisé d'articles⁷³. Ces poursuites sont actuellement contestées entre autres par l'Université Stanford, le MIT et l'Université de Californie à Berkeley. De son côté, bien qu'elle soit une société savante et non un grand éditeur commercial, l'American Chemical Society (ACS) est, à l'instar de plusieurs éditeurs, un lobbyiste puissant contre le libre accès⁷⁴.

Ces poursuites sont néanmoins considérées comme étant exceptionnelles puisqu'on note une évolution globale de l'opinion scientifique encourageant le libre accès. De 2004 à 2014, le nombre d'éditeurs autorisant l'archivage est passé de 80 à 1 700, dont 64 % permettent actuellement d'archiver directement le *postprint*⁷⁵. Nous pouvons aussi considérer le cas de la plateforme arXiv, la doyenne des plateformes, qui existe depuis maintenant 23 ans. Un million et demi d'articles sont aujourd'hui publiés sur arXiv, et seuls quelques-uns ont été l'objet d'une demande de retrait⁷⁶. Le fonctionnement

⁷¹ a) Fortney, Katie, 2013. *Elsevier Takedown Notices for Faculty Articles on UC Sites*. Office of scholarly communication – University of California. En ligne: <http://osc.universityofcalifornia.edu/2013/12/elsevier-takedown-notices/> (consulté le 26 janvier 2015).

b) Taylor, Mike, 2013. *Elsevier is taking down papers from Academia.edu*. Sauropod Vertebra Picture of the Week. En ligne: <http://svpow.com/2013/12/06/elsevier-is-taking-down-papers-from-academia-edu/> (consulté le 26 janvier 2015).

⁷² Sartori, Nicolas, et Christophe Bezençon, 2014. *La bibliothèque de l'ETH Zürich (EPFZ) condamnée pour concurrence déloyale - la société de l'information menacée?*. Bibliothéthique. En ligne: <http://bibliothethique.net/2014/08/05/la-bibliotheque-de-leth-zurich-epfz-condamnee-pour-concurrence-deloyale/> (consulté le 26 janvier 2015).

⁷³ Techdirt, 2014. *Shameful: American Society Of Civil Engineers Issues DMCA Notices Against Academics For Posting Their Own Research*. En ligne: <https://www.techdirt.com/articles/20140516/17504327265/shameful-american-society-civil-engineers-issues-dmca-notices-against-academics-posting-their-own-research.shtml> (consulté le 26 janvier 2015).

⁷⁴ Biello, David, 2007. *Open Access to Science Under Attack*. Scientific American. En ligne: <http://www.scientificamerican.com/article/open-access-to-science-un/> (consulté le 26 janvier 2015).

⁷⁵ Archambault, Éric *et al.*, 2014. *State-of-art analysis of OA strategies to peer-review publications*. Science-Metrix. En ligne: http://science-metrix.com/files/science-metrix/publications/d_2.1_sm_ec_dg-rtd_oa_policies_in_the_era_update_v05p.pdf (consulté le 26 janvier 2015).

⁷⁶ EPrints, 2011. *Self-Archiving FAQ for the Budapest Open Access Initiative (BOAI)*. University of Southampton. En ligne: <http://www.eprints.org/openaccess/self-faq/> (consulté le 26 janvier 2015).

préconisé semble être l'archivage systématique par les chercheurs et le retrait, sans conséquence particulière, en cas de demande de la part de l'éditeur. Deux résultats notables de la présence et de la popularité d'arXiv dans le domaine des mathématiques et de la physique sont un changement des politiques des périodiques dans le but que ceux-ci deviennent compatibles avec la voie verte et demeurent donc pertinents, ainsi qu'une habitude de l'archivage de plus en plus ancrée chez les chercheurs.

2.3. IMPACTS

Dans ses rapports récents, Science-Metrix a procédé à une analyse détaillée du facteur d'impact de plus de 200 000 articles en fonction de la voie de libre accès utilisée⁷⁷. Les articles qui ne sont pas en accès libre sont, en moyenne, 27 % moins cités que la moyenne des articles. Les articles publiés en libre accès selon la voie dorée sont, quant à eux, 35 % moins cités que la moyenne. Cependant, il faut considérer que les périodiques dorés sont généralement nouveaux et moins connus que les autres périodiques déjà établis.

Pour ce qui est des articles en libre accès selon la voie verte, l'avantage est considérable. Ceux-ci sont 53 % plus cités que la moyenne des articles, soit deux fois plus que les articles qui ne sont pas en libre accès. Dans certains domaines comme les sciences et technologies, l'histoire et les arts visuels, cet avantage de citations par rapport à la moyenne grimpe à 100 %. Deux domaines sortent du lot avec un avantage limité: la médecine clinique, où la voie verte n'offre un avantage que de 8 %, et la recherche biomédicale, de 10 %. Tous les domaines ont néanmoins un avantage clair, même s'il est parfois petit, à utiliser la voie verte pour le libre accès.

D'autres études menées par l'Open Citation Project montrent même que dans certains domaines où la voie verte est encouragée depuis longtemps, comme la physique

⁷⁷ Archambault, Éric *et al.*, 2014. *Evolution of Open Access Policies and Availability, 1996–2013*. Science-Metrix. En ligne: http://science-metrix.com/files/science-metrix/publications/d_4.5_sm_ec_dg-rtd_oa_policies_proportion_oa_1996-2013_v05p_0.pdf (consulté le 26 janvier 2015).
Le libre accès aux articles évalués par les pairs

nucléaire avec arXiv, les avantages sont considérables⁷⁸. Les articles publiés dans *Nuclear physics A* sont six fois plus cités s'ils ont été archivés dans arXiv que s'ils ne le sont pas.

De plus, les articles archivés selon la voie verte augmentent la notoriété du périodique dans lequel ils sont publiés⁷⁹. Aucune étude n'a pu démontrer l'existence de conséquences négatives de la voie verte pour les éditeurs⁸⁰. Avec les pressions grandissantes imposées par les chercheurs, les universités, les organismes subventionnaires et les gouvernements, le changement vers un meilleur accès aux articles est inévitable, et les éditeurs devront s'adapter pour demeurer pertinents.

⁷⁸ The Open Citation Project, 2013. *The effect of open access and downloads ('hits') on citation impact: a bibliography of studies*. En ligne: <http://opcit.eprints.org/oacitation-biblio.html> (26 janvier 2015).

⁷⁹ The Peer Project, 2012. *Final Report*. En ligne: http://www.peerproject.eu/fileadmin/media/reports/20120618_PEER_Final_public_report_D9-13.pdf (consulté le 26 janvier 2015).

⁸⁰ Jonchère, Laurent, 2013. *Synthèse sur les politiques institutionnelles de libre accès à la recherche*. Université de Rennes. En ligne: <http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/file/index/docid/801188/filename/Synthese-politiques-LA-Jonchere-fev-2013.pdf> (consulté le 26 janvier 2015).

3. DÉPÔT D'ÉTABLISSEMENT

Selon le professeur Étienne Harnad, une sommité dans le domaine du libre accès, la voie verte a une efficacité démontrée à maintes reprises, ce qui n'est pas le cas de la voie dorée. En effet, la voie verte est immédiate et facile, et elle impose des frais minimes, voire nuls, aux chercheurs.

Il est vrai que l'idéal à long terme est de se défaire de l'emprise des éditeurs et de trouver une nouvelle méthode de gestion de l'évaluation par les pairs accessible à tous, que cette gestion soit faite par les chercheurs, par les établissements ou par les gouvernements. Cet idéal à long terme est parfois appelé voie platine ou voie diamantée⁸¹, mais il en est encore au stade embryonnaire. En effet, ce nouveau modèle n'est pas encore établi. Bien que l'archivage soit une excellente manière de sensibiliser la communauté de la recherche et de faire évoluer les habitudes, il faut aussi noter qu'il ne garantit aucunement que les éditeurs vont cesser leurs monopoles ou abaisser leurs prix.

Par contre, peu importe le modèle final de libre accès, l'archivage des publications par la voie verte est clairement une étape de transition immédiatement avantageuse pour tous et aucunement risquée. C'est pourquoi nous recommandons:

Recommandation 3

Que la FAÉCUM encourage le libre accès par l'archivage des articles par les chercheurs sur des plateformes de dépôt.

L'Université de Montréal possède, à l'instar de nombreuses universités, une plateforme de dépôt d'établissement où tous les membres de la communauté peuvent déposer tout

⁸¹ Síthigh, Daithí Mac et John Sheekey, 2012. *All That Glitters Is Not Gold, But Is It Diamond?*. SCRIPTed 9 (3), p. 274, 10.2966/ scrip.090312.274. En ligne: <http://script-ed.org/?p=656> (consulté le 26 janvier 2015).
Le libre accès aux articles évalués par les pairs

document universitaire⁸². Cette plateforme, appelée Papyrus, est actuellement utilisée principalement pour le dépôt des mémoires et des thèses, alors qu'elle possède le potentiel d'accueillir une bien plus grande diversité de documents.

Papyrus est l'outil adéquat pour l'archivage. Il collecte les métadonnées du matériel déposé pour assurer une classification dans Google Scholar. Cependant, le dépôt d'un article scientifique n'est pas encore facilement accessible à tous, puisqu'il n'y a pas de catégorie claire pour les articles. La catégorie concernant le dépôt de matériel divers manque d'options spécifiques aux articles évalués par les pairs. Comme discuté dans une section précédente, ces options consistent en la compatibilité des métadonnées avec les normes externes pour une classification efficace dans les bases de données, la possibilité d'inclure un rectificatif au *preprint* après l'évaluation par les pairs, la possibilité de mettre un article archivé dans sa forme finale sous embargo et la présence d'un formulaire de requête automatique de tirés à part en cas d'embargo. C'est pourquoi la FAÉCUM recommande:

Recommandation 4

Que le dépôt d'établissement de l'Université de Montréal soit adapté au dépôt d'articles évalués par les pairs pour archivage.

Recommandation 5

Que le dépôt d'établissement de l'Université de Montréal inclue la possibilité d'ajouter un rectificatif à un article.

Recommandation 6

Que le dépôt d'établissement de l'Université de Montréal inclue la possibilité de mettre un article archivé sous embargo, pour une durée limitée ou non.

⁸² Bibliothèques de l'Université de Montréal, 2015. *Papyrus: Dépôt institutionnel numérique*. En ligne: <https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/;jsessionid=1251BAAFE794A56B1DA282C4B5F1360A?locale-attribute=fr> (consulté le 26 janvier 2015).

Recommandation 7

Que le dépôt d'établissement de l'Université de Montréal inclue un formulaire de requête automatique de tirés à part accessible aux utilisateurs en cas d'embargo.

De plus, il faut assurer un soutien efficace pour tout nouvel utilisateur de Papyrus qui n'a pas l'habitude du processus d'archivage d'articles. Des ressources doivent être disponibles pour répondre aux questions des chercheurs et pour les informer des façons de vérifier si l'article doit être archivé en *preprint*, en *postprint*, en version publiée et sous embargo ou non.

Plusieurs plateformes de recensement des initiatives ayant trait au libre accès sont disponibles. OpenDOAR recense les plateformes de dépôt de documents⁸³. Le Directory of Open Access Journals (DOAJ) est un annuaire des périodiques en accès libre⁸⁴. Le Registry of Open Access Repositories Mandatory Archiving Policies (ROARMAP) ainsi que SHERPA/JULIET⁸⁵ font l'inventaire des politiques des établissements⁸⁶, alors que SHERPA/RoMEO s'occupe des politiques des éditeurs scientifiques⁸⁷. Parmi ces ressources, SHERPA/RoMEO est sans doute la plus utile pour les chercheurs, puisqu'il s'agit d'un moyen extrêmement rapide et efficace de connaître ses droits sans avoir à analyser en détail les diverses politiques des éditeurs scientifiques.

Par contre, toutes ces ressources sont souvent méconnues des chercheurs, et il est important que ceux-ci disposent d'outils pérennes pour faciliter la publication de leurs travaux. La FAÉCUM recommande donc:

⁸³ OpenDOAR, 2014. *The Directory of Open Access Repositories – OpenDOAR*. University of Nottingham. En ligne: <http://www.opendoar.org> (consulté le 26 janvier 2015).

⁸⁴ Directory of open access journals, 2014. En ligne: <http://doaj.org> (consulté le 26 janvier 2015).

⁸⁵ SHERPA/JULIET, 2015. University of Nottingham. En ligne: <http://www.sherpa.ac.uk/juliet/index.php> (consulté le 21 février 2015).

⁸⁶ Registry of open access repository mandates and policies, 2015. *Welcome to ROARMAP*. En ligne: <http://roarmap.eprints.org> (consulté le 26 janvier 2015).

⁸⁷ SHERPA/RoMEO, 2015. University of Nottingham. En ligne: <http://www.sherpa.ac.uk/romeo/> (consulté le 21 février 2015).

Recommandation 8 (réécriture de la position 1415)

~~Que l'Université de Montréal outille les chercheurs qui lui sont rattachés afin de leur permettre de déposer sur une plateforme de diffusion libre leurs travaux de recherche.~~

Que l'Université de Montréal offre les ressources nécessaires à l'utilisation de son dépôt d'établissement pour outiller les chercheurs qui lui sont rattachés.

Recommandation 9

Que l'Université de Montréal offre du soutien technique personnalisé et des guides d'utilisation à jour sur l'utilisation de son dépôt d'établissement.

4. SENSIBILISATION

Une fois la plateforme Papyrus modifiée pour faciliter l'archivage d'articles, il faut s'assurer que la communauté universitaire soit informée et sensibilisée aux enjeux du libre accès et à la possibilité d'archivage des articles. En effet, 90 % des chercheurs ne connaissent pas l'existence de SHERPA/RoMEO et 20 % éprouvent une difficulté initiale à utiliser leur plateforme de dépôt d'établissement⁸⁸. La sensibilisation et les ressources mises à la disposition des chercheurs sont donc très importantes pour accompagner une telle politique. Cette sensibilisation est la responsabilité de tous les acteurs liés à la recherche universitaire. C'est pourquoi la FAÉCUM recommande:

Recommandation 10

Qu'à l'Université de Montréal, le vice-rectorat à la recherche, les bibliothèques, les syndicats et les associations étudiantes sensibilisent la communauté universitaire au libre accès et encouragent l'archivage des articles par les chercheurs sur une plateforme de dépôt d'établissement.

Puisque les éditeurs commerciaux sont généralement des compagnies internationales, il est crucial que cette sensibilisation se fasse dans les autres universités pour qu'elle soit efficace. Les bibliothèques universitaires canadiennes font actuellement partie du Consortium des bibliothèques fédérales⁸⁹. Il s'agit d'un excellent moyen de sensibiliser les autres universités canadiennes sur le libre accès. Les bibliothèques de l'Université de Montréal ont également des relations avec des bibliothèques universitaires aux quatre coins du monde. La FAÉCUM recommande ainsi :

⁸⁸ Swan, Alma, 2005. *Open access self-archiving: An Introduction*. University of Southampton. En ligne: <http://eprints.soton.ac.uk/261006/> (consulté le 26 janvier 2015).

⁸⁹ Bibliothèque et Archives Canada, 2014. *Consortium des bibliothèques fédérales (CBF)*. Gouvernement du Canada. En ligne: <http://www.bac-lac.gc.ca/fra/services/bibliotheque-federal-coordination-secretariat/Pages/cbf.aspx> (consulté le 26 janvier 2015).

Recommandation 11

Que l'Université de Montréal encourage l'archivage des articles par les chercheurs sur une plateforme de dépôt dans les autres bibliothèques universitaires.

Il serait également judicieux que la FAÉCUM, en tant qu'association étudiante, soutienne les initiatives étudiantes à l'étranger pour l'archivage sur une plateforme de dépôt d'établissement. Un moyen simple de participer à ce mouvement est de signer gratuitement le *Student Statement on The Right to Research*, et ainsi de devenir membre de la Right to Research Coalition⁹⁰. Cette coalition est soutenue par la Scholarly Publishing and Academic Resources Coalition (SPARC), une initiative de l'Association of Research Libraries (ARL). La SPARC est une alliance universitaire internationale qui s'occupe de faire de la sensibilisation et de la représentation spécifiquement sur les enjeux de libre accès⁹¹. La Right to Research Coalition permet de recenser et de mettre en commun les ressources étudiantes de représentation et de sensibilisation sur le libre accès. Elle a été fondée en 2009 et regroupe actuellement 77 associations et fédérations étudiantes, qui représentent près de 7 millions d'étudiants dans le monde entier.

Le texte complet du *Student Statement on The Right to Research* est disponible sur Internet, mais les grandes lignes sont résumées ainsi⁹²:

- We believe universities should adopt policies that ensure Open Access to their faculty's research.
- We believe research agencies should adopt policies that ensure Open Access to publicly funded research.
- We believe charitable funders likewise should adopt policies that ensure Open Access to their funded research.
- We believe researchers should publish in Open Access journals, and/or deposit their peer-reviewed manuscripts in Open Access repositories.

⁹⁰ Right to Research Coalition, 2010. *About Our Coalition*. Scholarly Publishing and Academic Resources Coalition. En ligne: <http://www.righttoresearch.org/about/index.shtml> (consulté le 26 janvier 2015).

⁹¹ Scholarly Publishing and Academic Resources Coalition, 2013. En ligne: <http://www.sparc.arl.org> (consulté le 26 janvier 2015).

⁹² Right to Research Coalition, 2010. *The Student Statement on The Right to Research*. Scholarly Publishing and Academic Resources Coalition. En ligne: <http://www.righttoresearch.org/about/statement/index.shtml> (consulté le 26 janvier 2015).

C'est pourquoi nous recommandons :

Recommandation 12

Que la FAÉCUM signe le *Student Statement on The Right to Research* et devienne membre de la Right to Research Coalition.

5. POLITIQUE SUR LE LIBRE ACCÈS

5.1. UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Pour le moment, l'Université de Montréal n'a aucune politique sur le libre accès. Une politique augmente la sensibilisation, a un effet net sur l'efficacité des mesures proposées et augmente ainsi la visibilité de la recherche pour l'Université. Par contre, cela représente également un certain poids administratif, et les rapports d'évaluation des politiques sont parfois inexistant⁹³.

Plusieurs études détaillées des professeurs Vincent Larivière et Étienne Harnad de l'Association of Research Libraries et de Science-Metrix sur l'efficacité des politiques d'établissement montrent que les initiatives sur la voie verte au libre accès ne sont efficaces que dans les établissements possédant une politique sur l'archivage obligatoire⁹⁴. Une étude auprès de 1 296 auteurs montre même que 81 % d'entre eux accepteraient l'idée d'une politique d'archivage obligatoire, que 13 % l'accepteraient à contrecœur et que seulement 5 % s'y opposeraient⁹⁵. Il faut se rappeler que l'archivage est une solution à coût presque nul qui ne limite pas la liberté des chercheurs et qui bonifie le nombre de citations et le rayonnement de leurs recherches. De plus, le temps consacré à l'archivage est généralement de quelques minutes par article⁹⁶, ce qui est minime par rapport aux semaines, voire aux mois de travail consacrés à la rédaction.

⁹³ Archambault, Éric *et al.*, 2014. *Comparative analysis of the strengths and weaknesses of existing open access strategies*. Science-Metrix. En ligne: http://science-metrix.com/files/science-metrix/publications/d_2.3_sm_ec_dg-rtd_oa_comparative_analysis_update_v04p_0.pdf (consulté le 26 janvier 2015).

⁹⁴ a) Gargouri, Yassine *et al.*, 2012. *Testing the Finch Hypothesis on Green OA Mandate Effectiveness*. En ligne: <http://arxiv.org/pdf/1210.8174.pdf> (consulté le 26 janvier 2015).

b) Suber, Peter, 2008. *Three principles for university open access policies*. SPARC Open Access Newsletter. En ligne: <http://www.sparc.arl.org/resource/three-principles-university-open-access-policies> (consulté le 26 janvier 2015).

c) Jonchère, Laurent, 2013. *Synthèse sur les politiques institutionnelles de libre accès à la recherche*. Université de Rennes. En ligne: <http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/file/index/docid/801188/filename/Synthese-politiques-LA-Jonchere-fev-2013.pdf> (consulté le 26 janvier 2015).

d) Archambault, Éric *et al.*, 2014. *State-of-art analysis of OA strategies to peer-review publications*. Science-Metrix. En ligne: http://science-metrix.com/files/science-metrix/publications/d_2.1_sm_ec_dg-rtd_oa_policies_in_the_era_update_v05p.pdf (consulté le 26 janvier 2015).

⁹⁵ Swan, Alma, 2005. *Open access self-archiving: An Introduction*. University of Southampton. En ligne: <http://eprints.soton.ac.uk/261006/> (consulté le 26 janvier 2015).

⁹⁶ Carr, Leslie et Stevan Harnad. *Keystroke Economy: A Study of the Time and Effort Involved in Self-Archiving*. University of Southampton. En ligne: <http://eprints.soton.ac.uk/260688/> (consulté le 26 janvier 2015).

Plusieurs mandats de politiques sur le libre accès existent, chacun d'entre eux ayant une efficacité différente⁹⁷. Ces mandats sont, par ordre d'efficacité: le simple encouragement, la rétention des droits non exclusifs de publication par l'Université avec renonciation possible de la part du chercheur, un archivage obligatoire avec délai de 12 mois, de 6 mois, immédiat et finalement, le mandat de Liège. Ce dernier mandat, popularisé par l'Université de Liège, est le plus efficace d'entre tous, puisqu'il lie les évaluations de performance aux dépôts d'établissement en ne considérant que les articles archivés dans l'évaluation⁹⁸. Le mandat de Liège a pour résultat en moyenne plus de 70 % des articles archivés en deux ans par rapport à une proportion initiale de 20 % sans mandat.

Il faut noter ici que l'archivage obligatoire est indépendant de la plateforme de dépôt utilisée. Bien qu'il soit crucial que la plateforme Papyrus soit une alternative pratique et facile d'utilisation pour tous, l'archivage peut se faire sur n'importe quelle plateforme tant que l'accès y est gratuit; il s'agit de ne pas changer les bonnes habitudes des chercheurs qui utilisent déjà arXiv, par exemple.

Il se peut que les départements soient plus aptes à développer d'abord des politiques locales avant de démarrer une initiative globale, comme cela s'est fait avec l'Université de Liège. Il est important de considérer les particularités départementales dans l'établissement d'une telle politique. Il faut également clarifier l'importance de la voie verte par rapport à la voie dorée, considérant que l'utilité de cette dernière est fortement contestée. Finalement, un mandat d'archivage obligatoire doit être présent pour s'assurer de l'efficacité maximale de la politique. Pour ces raisons, la FAÉCUM recommande :

⁹⁷ Gargouri, Yassine *et al.*, 2012. *Testing the Finch Hypothesis on Green OA Mandate Effectiveness*. En ligne: <http://arxiv.org/pdf/1210.8174.pdf> (consulté le 26 janvier 2015).

⁹⁸ Registry of open access repository mandates and policies, 2015. *University of Liege*. En ligne: <http://roarmap.eprints.org/94/> (consulté le 26 janvier 2015).

Recommandation 13 (réécriture de la position 1414)

~~Que l'Université de Montréal encourage, dans sa politique sur la propriété intellectuelle, les chercheurs qui lui sont rattachés à déposer sur une plateforme de diffusion libre leurs travaux de recherche.~~

Que tous les départements de l'Université de Montréal soient dotés d'une politique sur le libre accès, que celle-ci soit départementale ou universitaire.

Recommandation 14

Que les politiques sur le libre accès de l'Université de Montréal ou de ses départements impliquent un archivage obligatoire pour tous les chercheurs qui y sont rattachés, professeurs et étudiants.

Plusieurs ressources existent pour aider à l'élaboration d'une politique d'établissement; elles sont offertes par l'Université de Rennes⁹⁹, l'Université Harvard¹⁰⁰, l'organisation EnablingOpenScholarship¹⁰¹ et la SPARC¹⁰². Il existe également des guides francophones pour faciliter la lecture d'un contrat avec un éditeur¹⁰³.

5.2. ORGANISMES SUBVENTIONNAIRES

De la même manière, les politiques des organismes subventionnaires gouvernementaux doivent appliquer le même principe concernant tous les chercheurs qui sont financés

⁹⁹ Jonchère, Laurent, 2013. *Synthèse sur les politiques institutionnelles de libre accès à la recherche*. Université de Rennes. p. 21. En ligne: <http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/file/index/docid/801188/filename/Synthese-politiques-LA-Jonchere-fev-2013.pdf> (consulté le 26 janvier 2015).

¹⁰⁰ a) Harvard Open Access Project, 2015. *Good practices for university open-access policies*. En ligne: http://cyber.law.harvard.edu/hoap/Good_practices_for_university_open-access_policies (consulté le 26 janvier 2015).

b) Shieber, Stuart M., 2013. *A model open-access policy*. Office for scholarly publication, Harvard University Library. En ligne: https://osc.hul.harvard.edu/sites/default/files/model-policy-annotated_01_2013.pdf (consulté le 26 janvier 2015).

¹⁰¹ EnablingOpenScholarship, 2015. University of Liège. En ligne: http://www.openscholarship.org/jcms/c_5012/fr/accueil (consulté le 26 janvier 2015).

¹⁰² Scholarly Publishing and Academic Resources Coalition, 2013. *Institutional & campus policy*. En ligne: <http://www.sparc.arl.org/advocacy/on-campus> (consulté le 26 janvier 2015).

¹⁰³ Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement, 2011. *Savoir lire un contrat d'édition pour défendre ses droits en 15 points*. En ligne: <http://coop-ist.cirad.fr/content/download/4278/31842/version/1/file/Savoir-lire-un-contrat-coopist.pdf> (consulté le 20 février 2015).

par ces fonds¹⁰⁴. Les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC)¹⁰⁵ et les Fonds de recherche du Québec – Santé (FRQS)¹⁰⁶ ont déjà une politique à ce sujet obligeant les chercheurs financés par ceux-ci à diffuser leurs travaux en accès libre. Les autres organismes subventionnaires gouvernementaux prévoient également se doter de politiques semblables au cours de la prochaine année¹⁰⁷. Une étendue de ce mandat à tous les organismes subventionnaires permettra d'assurer une cohérence nationale aux initiatives de libre accès. Ainsi, la FAÉCUM recommande:

Recommandation 15

Que tous les organismes subventionnaires québécois et canadiens se dotent de politiques sur le libre accès.

Recommandation 16

Que les politiques sur le libre accès des organismes subventionnaires impliquent un archivage obligatoire pour tous les chercheurs financés par ceux-ci.

¹⁰⁴ Harnad, Stevan, 2013. *Recommandation au ministre québécois de l'enseignement supérieur*. En ligne: http://www.mesrs.gouv.qc.ca/fileadmin/administration/librairies/documents/Contributions_courriel_facebook/02-2013_-_Stevan_Harnad_-_Recommandation_au_ministre_quebecois_de_l'enseignement_superieur.pdf (consulté le 26 janvier 2015).

¹⁰⁵ a) Instituts de recherche en santé du Canada, 2014. *Politique de libre accès des IRSC – Foire aux questions*. Gouvernement du Canada. En ligne: <http://www.cihr-irsc.gc.ca/fi/35664.html> (consulté le 26 janvier 2015).

b) Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada, 2014. *Politiques et lignes directrices – Libre accès – Version préliminaire de la Politique de libre accès des trois organismes*. Gouvernement du Canada. En ligne: http://www.nserc-crsng.gc.ca/NSERC-CRSNG/politiques-politiques/Tri-OA-Policy-Politique-LA-Trois_fra.asp (consulté le 26 janvier 2015).

¹⁰⁶ Fonds de recherche du Québec – Santé, 2012. *Politique de libre accès aux résultats de recherche publiés*. En ligne: http://www.frsq.gouv.qc.ca/fr/financement/politiques/libre_acces_resultats_recherche.shtml (consulté le 26 janvier 2015).

¹⁰⁷ Industrie Canada, 2014. *Un moment à saisir pour le Canada : Aller de l'avant dans le domaine des sciences, de la technologie et de l'innovation 2014 – 6.2.2 Promouvoir la science ouverte*. Gouvernement du Canada. En ligne: <http://www.ic.gc.ca/eic/site/icgc.nsf/fra/07482.html#promouvoir> (consulté le 26 janvier 2015).

Le libre accès aux articles évalués par les pairs

6. DROIT D'AUTEUR

Il faut également porter une attention particulière aux droits d'auteur qui sont liés aux articles archivés. Suber a souligné en 2008 la différence entre le libre accès « libre » et le libre accès « gratuit »¹⁰⁸. Le libre accès « libre » est celui défini dans ce document, soit un accès à la littérature gratuit sans barrière légale quant à l'utilisation subséquente de l'information. Le libre accès « gratuit » est un accès gratuit avec certaines restrictions légales sur l'utilisation de l'information, par exemple l'interdiction d'en faire un usage commercial.

Il est fréquent que les auteurs ignorent la licence de droit d'auteur sous laquelle un article scientifique est soumis. Ces licences sont généralement spécifiées dans les modalités des contrats des éditeurs ou sur les plateformes de dépôt. Par exemple, la licence liée aux thèses et mémoires de la plateforme Papyrus est une « licence de diffusion non exclusive, perpétuelle, libre de redevances, sans limitation territoriale mais limitée à des fins découlant de la mission universitaire [...] »¹⁰⁹.

Les recherches de Science-Metrix¹¹⁰ et de l'Université de Rennes¹¹¹ notent également l'existence des licences Creative Commons¹¹². Par exemple, la licence CC-BY permet d'accéder, de partager et de transformer le matériel, mais sous l'obligation de créditer, noter les changements s'il y a lieu et procurer un lien vers le matériel original¹¹³. La licence CC-BY-NC est semblable, mais interdit toute utilisation commerciale du

¹⁰⁸ Scholarly Publishing and Academic Resources Coalition, 2013. *Gratis and libre open access*. En ligne: <http://www.sparc.arl.org/resource/gratis-and-libre-open-access> (consulté le 26 janvier 2015).

¹⁰⁹ Bibliothèques de l'Université de Montréal, 2015. *License de diffusion non exclusive – Thèses et mémoires électroniques – Université de Montréal*. En ligne: <http://www.bib.umontreal.ca/theses/Licencedediffusion-thesesetmemoires.pdf> (consulté le 26 janvier 2015).

¹¹⁰ Archambault, Éric et al., 2014. *Evolution of Open Access Policies and Availability, 1996–2013*. Science-Metrix. En ligne: http://science-metrix.com/files/science-metrix/publications/d_4.5_sm_ec_dg-rtd_oa_policies_proportion_oa_1996-2013_v05p_0.pdf (consulté le 26 janvier 2015).

¹¹¹ Jonchère, Laurent, 2013. *Synthèse sur les politiques institutionnelles de libre accès à la recherche*. Université de Rennes. En ligne: <http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/file/index/docid/801188/filename/Synthese-politiques-LA-Jonchere-fev-2013.pdf> (consulté le 26 janvier 2015).

¹¹² Creative Commons, 2015. En ligne: <https://creativecommons.org> (consulté le 26 janvier 2015).

¹¹³ Creative Commons, 2015. *Attribution 2.5 Canada (CC BY 2.5 CA)*. En ligne:

<http://creativecommons.org/licenses/by/2.5/ca/> (consulté le 26 janvier 2015).

matériel¹¹⁴. Ces licences sont gratuites et peuvent être utilisées par tous pour la diffusion personnelle de n'importe quel matériel.

Selon la définition du libre accès de l'Initiative de Budapest, l'accès doit être « sans barrière financière, légale ou technique autre que celles indissociables de l'accès et l'utilisation d'Internet ». Ainsi, même si l'article est accessible sur une plateforme de dépôt, il ne doit pas y avoir de barrière légale quant à son utilisation subséquente. Nous recommandons donc:

Recommandation 17

Que la FAÉCUM encourage l'utilisation subséquente des articles scientifiques émis par la communauté de l'Université de Montréal avec un minimum de barrières légales.

¹¹⁴ Creative Commons, 2015. *Attribution-NonCommercial 2.5 Canada (CC BY-NC 2.5 CA)*. En ligne: <http://creativecommons.org/licenses/by-nc/2.5/ca/> (consulté le 26 janvier 2015).
Le libre accès aux articles évalués par les pairs

7. AUTRES RESSOURCES

Science-Metrix a publié en 2012 une série de rapports très exhaustifs pour la Commission européenne sur la situation du libre accès dans le monde¹¹⁵. Ces rapports sont actuellement les données les plus récentes et les plus complètes sur l'état du libre accès.

Plusieurs organismes québécois ont également pris position en faveur du libre accès au fil des années: l'Association science et bien commun¹¹⁶, l'Association francophone pour le savoir (ACFAS)¹¹⁷ et le Bureau de coopération interuniversitaire, à l'époque où ils constituaient la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CRÉPUQ)¹¹⁸.

L'Université de Montréal participe également à plusieurs projets en ce sens. Les Presses de l'Université de Montréal ont commencé un projet pilote pour la publication de monographies en accès libre¹¹⁹. L'Université fait également partie des projets Sponsoring Consortium for Open Access Publishing in Particle Physics (SCOAP³), qui porte sur les périodiques en physique des particules¹²⁰, de Bioéthique Online, sur les

¹¹⁵ Science-Metrix, 2015. *Rapports*. En ligne: <http://science-metrix.com/fr/publications/rapports> (consulté le 26 janvier 2015).

¹¹⁶ Association science et bien commun, 2015. *Science ouverte*. En ligne: <http://scienceetbiencommun.org/?q=node/22> (consulté le 26 janvier 2015).

¹¹⁷ a) Capdequi, Bérengère, 2013. *La science accessible à tous*. Numéro spécial – 81^e congrès, Découvrir, Association francophone pour le savoir. En ligne: <http://www.acfas.ca/publications/decouvrir/2013/05/science-accessible-tous> (consulté le 26 janvier 2015).

b) Harnard, Étienne, 2014. *Va-t-on enfin libérer l'accès aux articles scientifiques?*. Entretien, Découvrir, Association francophone pour le savoir. En ligne: <http://www.acfas.ca/publications/decouvrir/2014/02/va-t-enfin-liberer-l-access-aux-articles-scientifiques> (consulté le 26 janvier 2015).

c) Biron, Charlotte, 2012. *La fin des abonnements aux revues scientifiques?*. Numéro spécial – 80^e congrès, Découvrir, Association francophone pour le savoir. En ligne: <http://www.acfas.ca/publications/decouvrir/2012/05/fin-abonnements-aux-revues-scientifiques> (consulté le 26 janvier 2015).

d) Piron, Florence, 2013. *Colloque 49 – La révolution de la science ouverte et de l'accès libre*. État des débats et des enjeux. 81^e congrès, Association francophone pour le savoir. En ligne: <http://www.acfas.ca/evenements/congres/programme/81/600/49/c> (consulté le 26 janvier 2015).

¹¹⁸ Sous-comité des bibliothèques de la CRÉPUQ, 2012. *Le libre accès – Pour un développement durable de la communication savante*. Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec. En ligne: <http://guides.bib.umontreal.ca/uploads/uploads/original/Libre-acces-presentation.pdf> (consulté le 26 janvier 2015).

¹¹⁹ Presses de l'Université de Montréal, 2015. *Libre accès*. En ligne: <http://www.pum.umontreal.ca/catalogue/collections/libre-acces> (consulté le 26 janvier 2015).

¹²⁰ SCOAP³ – Sponsoring Consortium for Open Access Publishing in Particle Physics, 2015. En ligne: <http://scoap3.org> (consulté le 26 janvier 2015).

Le libre accès aux articles évalués par les pairs

articles en bioéthique¹²¹, et de Knowledge Unlatched, sur la diffusion de livres savants¹²². La plateforme Érudit est également un consortium interuniversitaire québécois rassemblant des revues francophones révisées par les pairs¹²³. Actuellement, 90 % des revues sur Érudit sont en accès libre, et le but de la plateforme est de faire passer le reste en accès libre. Érudit est également un commanditaire du Public Knowledge Project, une initiative interuniversitaire qui développe des logiciels pour aider à l'organisation et au développement du libre accès¹²⁴.

¹²¹ Bioéthique Online, 2015. En ligne: <http://bioethiqueonline.ca> (consulté le 26 janvier 2015).

¹²² Knowledge Unlatched, 2015. En ligne: <http://www.knowledgeunlatched.org> (consulté le 26 janvier 2015).

¹²³ Consortium Érudit, 2015. En ligne: <http://www.erudit.org> (consulté le 26 janvier 2015).

¹²⁴ Public Knowledge Project, 2015. En ligne: <https://pkp.sfu.ca> (consulté le 26 janvier 2015).

CONCLUSION

Cet avis porte surtout sur le libre accès aux articles de recherche évalués par les pairs. L'Association science et bien commun, le Laboratoire de communication médiatisée par ordinateur et le Groupe de recherche et d'intervention en sciences ouvertes de l'UQAM soulignent que d'autres œuvres de recherche et de création peuvent également être considérées dans ces recommandations, comme les chapitres de livres, les monographies et les ouvrages collectifs, beaucoup plus présents en sciences sociales¹²⁵. Il est également utile de considérer les œuvres de création¹²⁶, ainsi que les documents web tels les billets de blogues, les jeux, les pages web et les vidéos. Ces autres supports peuvent faire l'objet d'une future recherche. La francophonie, moins présente dans le matériel de recherche en général, peut également connaître des problèmes particuliers et faire l'objet d'une recherche, notamment en ce qui a trait aux initiatives existantes. Par exemple, SHERPA/RoMEO est une base de données anglo-saxonne, et d'autres bases de données francophones comme Héloïse pourraient être de bonnes ressources complémentaires¹²⁷.

Une analyse du sous-comité des bibliothèques de la CRÉPUQ mentionne également l'importance des initiatives de libre accès dans d'autres domaines¹²⁸. Parmi ceux-ci se trouvent l'accès aux données de recherche (*open data*)¹²⁹, la participation active et ouverte à tous de la démarche et des expériences scientifiques (*open science*)¹³⁰, l'accès libre aux manuels de cours et aux ressources éducatives (*open textbooks*, *open*

¹²⁵ Association science et bien commun, 2013. *La politique de libre accès des trois organismes*. En ligne: http://scienceetbiencommun.org/sites/default/files/memoire_libre_acces_2013.pdf (consulté le 26 janvier 2015).

¹²⁶ FAÉCUM, 2013. *La recherche-crédation – Une meilleure définition pour un meilleur financement*.

¹²⁷ Héloïse, 2015. En ligne: <http://heloise.ccsd.cnrs.fr> (consulté le 26 janvier 2015).

¹²⁸ Sous-comité des bibliothèques de la CRÉPUQ, 2012. *Le libre accès – Pour un développement durable de la communication savante*. Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec. En ligne: <http://guides.bib.umontreal.ca/uploads/uploads/original/Libre-acces-presentation.pdf> (consulté le 26 janvier 2015).

¹²⁹ a) Canadian Open Data Institute, 2015. En ligne: <http://opendatainstitute.ca> (consulté le 26 janvier 2015).

b) Archambault, Éric *et al.*, 2014. *State-of-art analysis of OA strategies to peer-review publications*. Science-Metrix. En ligne: http://science-metrix.com/files/science-metrix/publications/d_2.1_sm_ec_dg-rtd_oa_policies_in_the_era_update_v05p.pdf (consulté le 26 janvier 2015).

¹³⁰ HackYourPhd, 2015. *À propos – La Science et l'accès à la connaissance comme biens communs*. En ligne: <http://hackyourphd.org/apropos/> (consulté le 26 janvier 2015).

Le libre accès aux articles évalués par les pairs

educational resources)¹³¹ et l'accès aux documents, aux processus et aux données gouvernementales (*open governments*)¹³². Chacun de ces domaines peut faire l'objet d'une recherche en soi.

¹³¹ a) Subcommittee of the CARL Open Access Working Group, 2015. *Library and University Press Collaboration: A Working Paper*. En ligne: http://www.carl-abrc.ca/uploads/SCC/library_and_university_press_collaboration.pdf (consulté le 26 janvier 2015).

b) Association des bibliothèques de recherche du Canada, 2014. *Open textbooks: opportunities for research libraries*. En ligne: http://www.carl-abrc.ca/uploads/SCC/open_educational_resources.pdf (consulté le 26 janvier 2015).

¹³² OpenParliament.ca, 2015. En ligne: <http://openparliament.ca> (consulté le 26 janvier 2015).

RAPPEL DES RECOMMANDATIONS

Recommandation 1

Que les bibliothèques de l'Université de Montréal travaillent à diminuer les coûts d'accès aux périodiques sans affecter l'accès à la littérature et les activités de recherche.

Recommandation 2

Que les bibliothèques de l'Université de Montréal consultent sa communauté tous les quatre ans pour connaître l'impact de leurs décisions sur les activités de recherche.

Recommandation 3

Que la FAÉCUM encourage le libre accès par l'archivage des articles par les chercheurs sur des plateformes de dépôt.

Recommandation 4

Que le dépôt d'établissement de l'Université de Montréal soit adapté au dépôt d'articles évalués par les pairs pour archivage.

Recommandation 5

Que le dépôt d'établissement de l'Université de Montréal inclue la possibilité d'ajouter un rectificatif à un article.

Recommandation 6

Que le dépôt d'établissement de l'Université de Montréal inclue la possibilité de mettre un article archivé sous embargo, pour une durée limitée ou non.

Recommandation 7

Que le dépôt d'établissement de l'Université de Montréal inclue un formulaire de requête automatique de tiré à part accessible aux utilisateurs en cas d'embargo.

Recommandation 8 (réécriture de la position 1415)

~~Que l'Université de Montréal outille les chercheurs qui lui sont rattachés afin de leur permettre de déposer sur une plateforme de diffusion libre leurs travaux de recherche.~~

Que l'Université de Montréal offre les ressources nécessaires à l'utilisation de son dépôt d'établissement pour outiller les chercheurs qui lui sont rattachés.

Recommandation 9

Que l'Université de Montréal offre du soutien technique personnalisé et des guides d'utilisation à jour sur l'utilisation de son dépôt d'établissement.

Recommandation 10

Qu'à l'Université de Montréal, le vice-rectorat à la recherche, les bibliothèques, les syndicats et les associations étudiantes sensibilisent la communauté universitaire au libre accès et encouragent l'archivage des articles par les chercheurs sur une plateforme de dépôt d'établissement.

Recommandation 11

Que l'Université de Montréal encourage l'archivage des articles par les chercheurs sur une plateforme de dépôt dans les autres bibliothèques universitaires.

Recommandation 12

Que la FAÉCUM signe le *Student Statement on The Right to Research* et devienne membre de la Right to Research Coalition.

Recommandation 13 (réécriture de la position 1414)

~~Que l'Université de Montréal encourage, dans sa politique sur la propriété intellectuelle, les chercheurs qui lui sont rattachés à déposer sur une plateforme de diffusion libre leurs travaux de recherche.~~

Que tous les départements de l'Université de Montréal soient dotés d'une politique sur le libre accès, que celle-ci soit départementale ou universitaire.

Recommandation 14

Que les politiques sur le libre accès de l'Université de Montréal ou de ses départements impliquent un archivage obligatoire pour tous les chercheurs qui y sont rattachés, professeurs et étudiants.

Recommandation 15

Que tous les organismes subventionnaires québécois et canadiens se dotent de politiques sur le libre accès.

Recommandation 16

Que les politiques sur le libre accès des organismes subventionnaires impliquent un archivage obligatoire pour tous les chercheurs financés par ceux-ci.

Recommandation 17

Que la FAÉCUM encourage l'utilisation subséquente des articles scientifiques émis par la communauté de l'Université de Montréal avec un minimum de barrières légales.

BIBLIOGRAPHIE

Archambault, Éric *et al.*, 2014. *Comparative analysis of the strengths and weaknesses of existing open access strategies*. Science-Metrix. En ligne: http://science-metrix.com/files/science-metrix/publications/d_2.3_sm_ec_dg-rtd_oa_comparative_analysis_update_v04p_0.pdf (consulté le 26 janvier 2015).

Archambault, Éric *et al.*, 2014. *Evolution of Open Access Policies and Availability, 1996–2013*. Science-Metrix. En ligne: http://science-metrix.com/files/science-metrix/publications/d_4.5_sm_ec_dg-rtd_oa_policies_proportion_oa_1996-2013_v05p_0.pdf (consulté le 26 janvier 2015).

Archambault, Éric *et al.*, 2014. *Open access Summary Report – Evolution of OA Policies and Availability, 1996-2013*. Science-Metrix. En ligne: http://science-metrix.com/files/science-metrix/publications/d_4.6_sm_ec_dg-rtd_oa_policies_proportion_oa_1996-2013_v12p_0.pdf (consulté le 26 janvier 2015).

Archambault, Éric *et al.*, 2014. *Proportion of Open Access Papers Published in Peer-Reviewed Journals at the European and World Levels, 1996–2013*. Science-Metrix. En ligne: http://science-metrix.com/files/science-metrix/publications/d_1.8_sm_ec_dg-rtd_proportion_oa_1996-2013_v11p.pdf (consulté le 26 janvier 2015).

Archambault, Éric *et al.*, 2014. *State-of-art analysis of OA strategies to peer-review publications*. Science-Metrix. En ligne: http://science-metrix.com/files/science-metrix/publications/d_2.1_sm_ec_dg-rtd_oa_policies_in_the_era_update_v05p.pdf (consulté le 26 janvier 2015).

ArXiv.org, 2015. Cornell University Library. En ligne: <http://arxiv.org> (consulté le 26 janvier 2015).

Association des bibliothèques de recherche du Canada, 2014. *Open textbooks: opportunities for research libraries*. En ligne: http://www.carl-abrc.ca/uploads/SCC/open_educational_resources.pdf (consulté le 26 janvier 2015).

Association des bibliothèques de recherche du Canada, 2015. *Pour savoir plus sur le libre accès*. En ligne: <http://www.carl-abrc.ca/fr/communication-savante/libre-acces/pour-savoir-plus-sur-le-libre-acces.html> (consulté le 26 janvier 2015).

Association science et bien commun, 2013. *La politique de libre accès des trois organismes*. En ligne: http://scienceetbiencommun.org/sites/default/files/memoire_libre_acces_2013.pdf (consulté le 26 janvier 2015).

Association science et bien commun, 2015. *Science ouverte*. En ligne: <http://scienceetbiencommun.org/?q=node/22> (consulté le 26 janvier 2015).

Beaudry, Guylaine, 2011. *La communication scientifique et le numérique*. Éditions Lavoisier, 327 p., p. 152.

Bergstrom, Theodore C. *et al.*, 2014. *Evaluating big deal journal bundles*. Proceedings of the National Academy of Sciences, 111 (26), p. 9425-9430, 10.1073/pnas.1403006111. En ligne: <http://www.pnas.org/content/111/26/9425.abstract> (consulté le 26 janvier 2015).

Bibliothèque et Archives Canada, 2014. *Consortium des bibliothèques fédérales (CBF)*. Gouvernement du Canada. En ligne: <http://www.bac-lac.gc.ca/fra/services/bibliotheque-federal-coordination-secretariat/Pages/cbf.aspx> (consulté le 26 janvier 2015).

Bibliothèques de l'Université de Montréal, 2013. *Nouvelle ère pour les collections – Déconstruire le grand ensemble Wiley*. En ligne: <http://www.bib.umontreal.ca/collections-nouvelle-ere/periodiques-electroniques.htm> (consulté le 16 décembre 2014).

Bibliothèques de l'Université de Montréal, 2014. *Nouvelle ère pour les collections – Consultation sur les périodiques*. En ligne: <http://www.bib.umontreal.ca/collections-nouvelle-ere/actions-retenues-consultation.htm> (consulté le 16 décembre 2014).

Bibliothèques de l'Université de Montréal, 2015. *License de diffusion non exclusive – Thèses et mémoires électroniques – Université de Montréal*. En ligne: <http://www.bib.umontreal.ca/theses/Licencedediffusion-thesesetmemoires.pdf> (consulté le 26 janvier 2015).

Bibliothèques de l'Université de Montréal, 2015. *Papyrus: Dépôt institutionnel numérique*. En ligne: <https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/;jsessionid=1251BAAFE794A56B1DA282C4B5F1360A?locale-attribute=fr> (consulté le 26 janvier 2015).

Bibliothèques de l'Université de Montréal, 2015. *Point de rupture*. En ligne: <http://www.bib.umontreal.ca/collections-nouvelle-ere/point-rupture.htm> (consulté le 26 janvier 2015).

Biello, David, 2007. *Open Access to Science Under Attack*. Scientific American. En ligne: <http://www.scientificamerican.com/article/open-access-to-science-un/> (consulté le 26 janvier 2015).

Bioéthique Online, 2015. En ligne: <http://bioethiqueonline.ca> (consulté le 26 janvier 2015).

Biron, Charlotte, 2012. *La fin des abonnements aux revues scientifiques?*. Numéro spécial – 80^e congrès, Découvrir, Association francophone pour le savoir. En ligne: <http://www.acfas.ca/publications/decouvrir/2012/05/fin-abonnements-aux-revues-scientifiques> (consulté le 26 janvier 2015).

Bohannon, John, 2013. *Who's Afraid of Peer Review?*. Science 342 (6154) p. 60-65,

10.1126/science.342.6154.60. En ligne: <http://www.sciencemag.org/content/342/6154/60.full> (consulté le 26 janvier 2015).

Bohannon, John, 2014. *Secret bundles of profit*. Science 244 (6190), p. 1332-1333, 10.1126/science.344.6190.1332. En ligne: <http://www.sciencemag.org/content/344/6190/1332> (consulté le 26 janvier 2015).

Budapest Open Access Initiative, 2015. *View Signatures*. http://www.budapestopenaccessinitiative.org/list_signatures?b_start:int=600&-C= (consulté le 26 janvier 2015).

Canadian Open Data Institute, 2015. En ligne: <http://opendatainstitute.ca> (consulté le 26 janvier 2015).

Capdequi, Bérengère, 2013. *La science accessible à tous*. Numéro spécial – 81^e congrès, Découvrir, Association francophone pour le savoir. En ligne: <http://www.acfas.ca/publications/decouvrir/2013/05/science-accessible-tous> (consulté le 26 janvier 2015).

Carr, Leslie et Stevan Harnad. *Keystroke Economy: A Study of the Time and Effort Involved in Self-Archiving*. University of Southampton. En ligne: <http://eprints.soton.ac.uk/260688/> (consulté le 26 janvier 2015).

Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement, 2011. *Savoir lire un contrat d'édition pour défendre ses droits en 15 points*. <http://coop-ist.cirad.fr/content/download/4278/31842/version/1/file/Savoir-lire-un-contrat-coopist.pdf> (consulté le 20 février 2015).

Centre national de la recherche scientifique, 2012. *Avis du Comité d'éthique au CNRS sur le libre accès aux publications scientifiques (« open access »)*. <http://www.cnrs.fr/comets/IMG/pdf/007-avis-oa-120629.pdf> (consulté le 26 janvier 2015).

Congress.gov, 2011. *H.R.3699 – Research Works Act*. En ligne: <https://www.congress.gov/bill/112th-congress/house-bill/3699> (consulté le 26 janvier 2015).

Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada, 2014. *Politiques et lignes directrices – Libre accès – Version préliminaire de la Politique de libre accès des trois organismes*. Gouvernement du Canada. En ligne: http://www.nserc-crsng.gc.ca/NSERC-CRSNG/policies-politiques/Tri-OA-Policy-Politique-LA-Trois_fra.asp (consulté le 26 janvier 2015).

Consortium Érudit, 2015. En ligne: <http://www.erudit.org> (consulté le 26 janvier 2015).

Contat, Odile, 2012. *Publications scientifiques et libre accès : une mise au point sur le "Gold Open Access"*. Correspondants IST-SHS. En ligne: http://corist-shs.cnrs.fr/gold_open_access (consulté le 26 janvier 2015).

Creative Commons, 2015. *Attribution 2.5 Canada (CC BY 2.5 CA)*. En ligne: <http://creativecommons.org/licenses/by/2.5/ca/> (consulté le 26 janvier 2015).

Creative Commons, 2015. *Attribution-NonCommercial 2.5 Canada (CC BY-NC 2.5 CA)*. En ligne: <http://creativecommons.org/licenses/by-nc/2.5/ca/> (consulté le 26 janvier 2015).

Creative Commons, 2015. En ligne: <https://creativecommons.org> (consulté le 26 janvier 2015).

Dennis, Michael Aaron, 2015. *Big Science*. Encyclopædia Britannica. En ligne: <http://www.britannica.com/EBchecked/topic/64995/Big-Science> (consulté le 26 janvier 2015).

Directory of open access journals, 2014. En ligne: <http://doaj.org> (consulté le 26 janvier 2015).

EBSCO, 2011. *Five Year Journal Price Increase History (2007 - 2011)*. En ligne: http://www2.ebsco.com/en-us/Documents/customer/Five_Year_Journal_Price_Increase_History_2007-2011.pdf (consulté le 26 janvier 2015).

EnablingOpenScholarship, 2015. University of Liège. En ligne: http://www.openscholarship.org/jcms/c_5012/fr/accueil (consulté le 26 janvier 2015).

EPrints, 2011. *Self-Archiving FAQ for the Budapest Open Access Initiative (BOAI)*. University of Southampton. En ligne: <http://www.eprints.org/openaccess/self-faq/> (consulté le 26 janvier 2015).

FAÉCUM, 2013. *La recherche-crédation – Une meilleure définition pour un meilleur financement*.

Faculté des études supérieures et postdoctorales de l'Université de Montréal, 2015. *Bourses de fin d'études doctorales*. En ligne: <http://www.fesp.umontreal.ca/fr/le-soutien-financier/bourses/bourses-de-fin-detudes-doctorales.html> (consulté le 26 janvier 2015).

Fanelli, Daniele, 2010. *Do Pressures to Publish Increase Scientists' Bias? An Empirical Support from US States Data*. PLoS ONE 5(4): e10271. doi:10.1371/journal.pone.0010271. En ligne: <http://www.plosone.org/article/info%3Adoi%2F10.1371%2Fjournal.pone.0010271> (consulté le 26 janvier 2015).

Finch, Janet, 2013. *Accessibility, sustainability, excellence: how to expand access to research publications*. En ligne: <http://www.researchinfonet.org/publish/finch/> (consulté le 26 janvier 2015).

Fonds de recherche du Québec – Santé, 2012. *Politique de libre accès aux résultats de recherche publiés*. En ligne: http://www.frsq.gouv.qc.ca/fr/financement/politiques/libre_acces_resultats_recherche.shtml (consulté le 26 janvier 2015).

Fortney, Katie, 2013. *Elsevier Takedown Notices for Faculty Articles on UC Sites*. Office of

scholarly communication – University of California. En ligne: <http://osc.universityofcalifornia.edu/2013/12/elsevier-takedown-notices/> (consulté le 26 janvier 2015).

Gargouri, Yassine *et al.*, 2012. *Testing the Finch Hypothesis on Green OA Mandate Effectiveness*. En ligne: <http://arxiv.org/pdf/1210.8174.pdf> (consulté le 26 janvier 2015).

Google Scholar, 2015. *About Google Scholar*. En ligne: <http://scholar.google.ca/intl/en/scholar/about.html> (consulté le 26 janvier 2015).

HackYourPhd, 2015. *À propos – La Science et l'accès à la connaissance comme biens communs*. En ligne: <http://hackyourphd.org/apropos/> (consulté le 26 janvier 2015).

Harnad, Stevan, 2007. *How the Immediate-Deposit/Optional-Access Mandate + the "Fair Use" Button Work*. Open Access Archivangelism. En ligne: <http://openaccess.eprints.org/index.php?/archives/274-guid.html> (consulté le 26 janvier 2015).

Harnad, Stevan, 2013. *Recommandation au ministre québécois de l'enseignement supérieur*. En ligne: http://www.mesrs.gouv.qc.ca/fileadmin/administration/librairies/documents/Contributions_courriel_facebook/02-2013_-_Stevan_Harnad_-_Recommandation_au_ministre_quebecois_de_lenseignement_superieur.pdf (consulté le 26 janvier 2015).

Harnad, Étienne, 2014. *Va-t-on enfin libérer l'accès aux articles scientifiques?*. Entretiens, Découvrir, Association francophone pour le savoir. En ligne: <http://www.acfas.ca/publications/decouvrir/2014/02/va-t-enfin-liberer-l-acces-aux-articles-scientifiques> (consulté le 26 janvier 2015).

Harvard Open Access Project, 2015. *Good practices for university open-access policies*. En ligne: http://cyber.law.harvard.edu/hoap/Good_practices_for_university_open-access_policies (consulté le 26 janvier 2015).

Héloïse, 2015. En ligne: <http://heloise.ccsd.cnrs.fr> (consulté le 26 janvier 2015).

Hitchcock, Steve, 2006. *Boost repository content with EPrints "Request eprint" button*. EPrints, University of Southampton. En ligne: http://www.eprints.org/news/features/request_button.php (consulté le 26 janvier 2015).

Huet, Sylvestre, 2013. *Open access: du rêve au cauchemar – L'avis de J-C Guéron*. Science², Libération. En ligne: <http://sciences.blogs.liberation.fr/home/2013/10/open-access-du-rêve-au-cauchemar-bis.html> (consulté le 26 janvier 2015).

Huet, Sylvestre, 2013. *Open access: du rêve au cauchemar*. Science², Libération. En ligne: <http://sciences.blogs.liberation.fr/home/2013/10/open-access-du-rêve-au-cauchemar-.html> (consulté le 26 janvier 2015).

Industrie Canada, 2014. *Un moment à saisir pour le Canada : Aller de l'avant dans le domaine des sciences, de la technologie et de l'innovation 2014 – 6.2.2 Promouvoir la science ouverte*. Gouvernement du Canada. En ligne: <http://www.ic.gc.ca/eic/site/icgc.nsf/fra/07482.html#promouvoir> (consulté le 26 janvier 2015).

Informa, 2013. *Informa annual report 2013*. En ligne: <http://www.informa.com/Documents/Investor%20Relations/Annual%20Report%202013/Informa%20plc%20Annual%20Report%20Accounts%202013.pdf> (consulté le 26 janvier 2015).

Institut de l'information scientifique et technique, 2015. *Libre accès à l'information scientifique et technique – Textes de références*. En ligne: <http://openaccess.inist.fr/?-Textes-de-references-> (consulté le 26 janvier 2015).

Institut de l'information scientifique et technique, 2015. *Libre accès à l'information scientifique et technique – La lettre ouverte de Public Library of Science*. En ligne: <http://openaccess.inist.fr/?La-lettre-ouverte-de-Public> (consulté le 26 janvier 2015).

Institut de l'information scientifique et technique, 2015. *Libre accès à l'information scientifique et technique – Initiative de Budapest pour l'Accès Ouvert*. En ligne: <http://openaccess.inist.fr/?Initiative-de-Budapest-pour-l> (consulté le 26 janvier 2015).

Institut de l'information scientifique et technique, 2015. *Libre accès à l'information scientifique et technique – Déclaration de Bethesda pour l'édition en libre accès*. En ligne: <http://openaccess.inist.fr/?Declaration-de-Bethesda-pour-l> (consulté le 26 janvier 2015).

Institut de l'information scientifique et technique, 2015. *Libre accès à l'information scientifique et technique – Déclaration de Berlin sur le Libre Accès à la Connaissance en sciences exactes, sciences de la vie, sciences humaines et sociales*. En ligne: <http://openaccess.inist.fr/?Declaration-de-Berlin-sur-le-Libre> (consulté le 26 janvier 2015).

Instituts de recherche en santé du Canada, 2014. *Politique de libre accès des IRSC – Foire aux questions*. Gouvernement du Canada. En ligne: <http://www.cihr-irsc.gc.ca/f/35664.html> (consulté le 26 janvier 2015).

Jagodzinski, Cecile, 2008. *The University Press in North America: A Brief History*. Journal of Scholarly Publishing 40 (1), p. 1-20, 10.1353/scp.0.0022. En ligne: http://muse.jhu.edu/login?auth=0&type=summary&url=/journals/journal_of_scholarly_publishing/v040/40.1.jagodzinski.pdf (consulté le 26 janvier 2015).

Jonchère, Laurent, 2013. *Synthèse sur les politiques institutionnelles de libre accès à la recherche*. Université de Rennes. En ligne: <http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/file/index/docid/801188/filename/Synthese-politiques-LA-Jonchere-fev-2013.pdf> (consulté le 26 janvier 2015).

Knowledge Unlatched, 2015. En ligne: <http://www.knowledgeunlatched.org> (consulté le

26 janvier 2015).

Labbé, Cyril, 2010. *Ike Antkare, one of the great stars in the scientific firmament*. ISSI newsletter 6 (2) p. 48-52. En ligne: http://evaluation.hypotheses.org/files/2010/12/pdf_IkeAntkareISSI.pdf (consulté le 26 janvier 2015).

Lauritsen, Karen, 2015. *Equitable Access, Public Stewardship, and Access to Scholarly Information*. CSU Libraries Network. En ligne: <http://libraries.calstate.edu/equitable-access-public-stewardship-and-access-to-scholarly-information/> (consulté le 26 janvier 2015).

Marshall, Eliot, 1998. *Franz Ingelfinger's Legacy Shaped Biology Publishing*. Science 282 (5390) p. 861, 10.1126/science.282.5390.861. En ligne: <http://www.sciencemag.org/content/282/5390/861.full> (consulté le 26 janvier 2015).

Max-Planck-Gesellschaft, 2015. *Berlin Declaration – Signatories*. En ligne: <http://openaccess.mpg.de/319790/Signatories> (consulté le 26 janvier 2015).

Mercure, Philippe, 2013. *Un univers sous haute tension – Les géants de l'édition scientifique*. La Presse. En ligne: <http://plus.lapresse.ca/screens/4201-d724-5262ed55-aae9-4bf3ac1c606d|w-n3by2wis.Z.html> (consulté le 26 janvier 2015).

Odlyzko, Andrew, 1998. *Reprint: The Economics of Electronic Journals*. The Journal of Electronic Publishing 4 (1), 10.3998/3336451.0004.106. En ligne: <http://quod.lib.umich.edu/j/jep/3336451.0004.106?view=text;rgn=main> (consulté le 26 janvier 2015).

Open Access Directory, 2014. *OA journal business models*. En ligne: http://oad.simmons.edu/oadwiki/OA_journal_business_models (consulté le 26 janvier 2015).

Open Repository and Bibliography, 2015. *Request a print – Lettre Topicos del seminario.pdf*. En ligne: <http://orbi.ulg.ac.be/request-copy/2268/170307/205176/Lettre%20Topicos%20del%20seminario.pdf> (consulté le 26 janvier 2015).

OpenDOAR, 2014. *The Directory of Open Access Repositories – OpenDOAR*. University of Nottingham. En ligne: <http://www.opendoar.org> (consulté le 26 janvier 2015).

OpenParliament.ca, 2015. En ligne: <http://openparliament.ca> (consulté le 26 janvier 2015).

ORCID, 2015. En ligne: <http://orcid.org> (consulté le 26 janvier 2015).

PeerJ, 2012. *Pay once, publish for life*. En ligne: <https://peerj.com/pricing/> (consulté le 26 janvier 2015).

PeerJ, 2015. En ligne: <https://peerj.com> (consulté le 26 janvier 2015).

Piled Higher and Deeper (PHD Comics), 2012. *Open Access Explained!*. Vidéo en ligne: <https://www.youtube.com/watch?v=L5rVH1KGBCY> (consulté le 26 janvier 2015).

Piron, Florence, 2013. *Colloque 49 – La révolution de la science ouverte et de l'accès libre*. État des débats et des enjeux. 81^e Congrès, Association francophone pour le savoir ACFAS. En ligne: <http://www.acfas.ca/evenements/congres/programme/81/600/49/c> (consulté le 26 janvier 2015).

PLOS ONE, 2015. En ligne: <http://www.plosone.org> (consulté le 26 janvier 2015).

PLOS ONE, 2015. *Publication fees*. En ligne: <http://www.plos.org/publications/publication-fees/> (consulté le 26 janvier 2015).

Presses de l'Université de Montréal, 2015. *Libre accès*. En ligne: <http://www.pum.umontreal.ca/catalogue/collections/libre-acces> (consulté le 26 janvier 2015).

Public Knowledge Project, 2015. En ligne: <https://pkp.sfu.ca> (consulté le 26 janvier 2015).

Registry of open access repository mandates and policies, 2015. *University of Liege*. En ligne: <http://roarmap.eprints.org/94/> (consulté le 26 janvier 2015).

Registry of open access repository mandates and policies, 2015. *Welcome to ROARMAP*. En ligne: <http://roarmap.eprints.org> (consulté le 26 janvier 2015).

Right to Research Coalition, 2010. *About Our Coalition*. Scholarly Publishing and Academic Resources Coalition. En ligne: <http://www.righttoresearch.org/about/index.shtml> (consulté le 26 janvier 2015).

Right to Research Coalition, 2010. *The Student Statement on The Right to Research*. Scholarly Publishing and Academic Resources Coalition. En ligne: <http://www.righttoresearch.org/about/statement/index.shtml> (consulté le 26 janvier 2015).

Sartori, Nicolas, et Christophe Bezençon, 2014. *La bibliothèque de l'ETH Zürich (EPFZ) condamnée pour concurrence déloyale – La société de l'information menacée?*. Bibliothêthique. En ligne: <http://bibliothethique.net/2014/08/05/la-bibliotheque-de-leth-zurich-epfz-condamnee-pour-concurrence-deloyale/> (consulté le 26 janvier 2015).

Scholarly Open Access, 2013. *Science Magazine Conducts Sting Operation on OA Publishers*. En ligne: <http://scholarlyoa.com/2013/10/03/science/> (consulté le 26 janvier 2015).

Scholarly Open Access, 2015. *Beall's List: Potential, possible, or probable predatory scholarly open-access publishers*. En ligne: <http://scholarlyoa.com/publishers/> (consulté le 26 janvier 2015).

2015).

Scholarly Publishing and Academic Resources Coalition, 2013. En ligne: <http://www.sparc.arl.org> (consulté le 26 janvier 2015).

Scholarly Publishing and Academic Resources Coalition, 2013. *Gratis and libre open access*. En ligne: <http://www.sparc.arl.org/resource/gratis-and-libre-open-access> (consulté le 26 janvier 2015).

Scholarly Publishing and Academic Resources Coalition, 2013. *Institutional & campus policy*. En ligne: <http://www.sparc.arl.org/advocacy/on-campus> (consulté le 26 janvier 2015).

Science-Metrix, 2015. *Rapports*. En ligne: <http://science-metrix.com/fr/publications/rapports> (consulté le 26 janvier 2015).

SCOAP³ – Sponsoring Consortium for Open Access Publishing in Particle Physics, 2015. En ligne: <http://scoap3.org> (consulté le 26 janvier 2015).

SHERPA/JULIET, 2015. University of Nottingham. En ligne: <http://www.sherpa.ac.uk/juliet/index.php> (consulté le 21 février 2015).

SHERPA/RoMEO, 2015. *RoMEO Statistics*. University of Nottingham. En ligne: <http://www.sherpa.ac.uk/romeo/statistics.php> (consulté le 26 janvier 2015).

SHERPA/RoMEO, 2015. University of Nottingham. En ligne: <http://www.sherpa.ac.uk/romeo/> (consulté le 21 février 2015).

Shieber, Stuart M., 2013. *A model open-access policy*. Office for scholarly publication, Harvard University Library. En ligne: https://osc.hul.harvard.edu/sites/default/files/model-policy-annotated_01_2013.pdf (consulté le 26 janvier 2015).

Síthigh, Daithí Mac et John Sheekey, 2012. *All That Glitters Is Not Gold, But Is It Diamond?*. SCRIPTed 9 (3), p. 274, 10.2966/ scrip.090312.274. En ligne: <http://script-ed.org/?p=656> (consulté le 26 janvier 2015).

Sous-comité des bibliothèques de la CRÉPUQ, 2012. *Le libre accès – Pour un développement durable de la communication savante*. Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec. En ligne: <http://guides.bib.umontreal.ca/uploads/uploads/original/Libre-acces-presentation.pdf> (consulté le 26 janvier 2015).

Springer, 2012. *Springer Science+Business Media – General Overview and Financial Performance 2012*. En ligne: http://static.springer.com/sgw/documents/1412702/application/pdf/Annual_Report_2012_01.pdf (consulté le 26 janvier 2015).

Stromberg, Joseph, 2014. *A paper by Maggie Simpson and Edna Krabappel was accepted by*

two scientific journals. Vox. En ligne: <http://www.vox.com/2014/12/7/7339587/simpsons-science-paper> (consulté le 26 janvier 2015).

Subcommittee of the CARL Open Access Working Group, 2015. *Library and University Press Collaboration: A Working Paper*. En ligne: http://www.carl-abrc.ca/uploads/SCC/library_and_university_press_collaboration.pdf (consulté le 26 janvier 2015).

Suber, Peter, 2008. *Three principles for university open access policies*. SPARC Open Access Newsletter. En ligne: <http://www.sparc.arl.org/resource/three-principles-university-open-access-policies> (consulté le 26 janvier 2015).

Swan, Alma, 2005. *Open access self-archiving: An Introduction*. University of Southampton. En ligne: <http://eprints.soton.ac.uk/261006/> (consulté le 26 janvier 2015).

Taylor, Mike, 2013. *Elsevier is taking down papers from Academia.edu*. Sauropod Vertebra Picture of the Week. En ligne: <http://svpow.com/2013/12/06/elsevier-is-taking-down-papers-from-academia-edu/> (consulté le 26 janvier 2015).

Techdirt, 2014. *Shameful: American Society Of Civil Engineers Issues DMCA Notices Against Academics For Posting Their Own Research*. En ligne: <https://www.techdirt.com/articles/20140516/17504327265/shameful-american-society-civil-engineers-issues-dmca-notices-against-academics-posting-their-own-research.shtml> (consulté le 26 janvier 2015).

The Brock News, 2014. *Brock Library forced to shed journal subscription costs*. <http://www.brocku.ca/brock-news/?p=31085> (consulté le 26 janvier 2015).

The open archive HAL, 2015. En ligne: <https://hal.archives-ouvertes.fr> (consulté le 26 janvier 2015).

The Open Citation Project, 2013. *The effect of open access and downloads ('hits') on citation impact: a bibliography of studies*. En ligne: <http://opcit.eprints.org/oacitation-biblio.html> (26 janvier 2015).

The Peer Project, 2012. *Final Report*. En ligne: http://www.peerproject.eu/fileadmin/media/reports/20120618_PEER_Final_public_report_D9-13.pdf (consulté le 26 janvier 2015).

Tillery, Kodi, 2012. *2012 Study of Subscription Prices for Scholarly Society Journals: Society Journal Pricing Trends and Industry Overview*. Allen Press, Inc. En ligne: http://allenpress.com/system/files/pdfs/library/2012_AP_JPS.pdf (consulté le 26 janvier 2015).

UC Berkeley Library, 2012. *Selective List of Open Access Fees*. Scholarly Communication. En

ligne: http://www.lib.berkeley.edu/scholarlycommunication/oa_fees.html (consulté le 26 janvier 2015).

Ulrichsweb.com, 2015. En ligne: <http://ulrichsweb.serialssolutions.com> (consulté le 26 janvier 2015).

United states securities and exchange commission, 2013. *Annual report pursuant to section 13 or 15(d) of the securities exchange act of 1934*. En ligne: http://www.wiley.com/legacy/about/corpnews/fy13_10kFINAL.pdf (consulté le 26 janvier 2015).

Vogel, Gretchen, 2014. *German University Tells Elsevier 'No Deal'*. ScienceInsider. En ligne: <http://news.sciencemag.org/people-events/2014/03/german-university-tells-elsevier-no-deal> (consulté le 26 janvier 2015).

Web of Science, 2015. Thomson Reuters. En ligne: <https://webofknowledge.com/> (consulté le 26 janvier 2015).